



**HAL**  
open science

# Étude de la relation collaborative des ergothérapeutes avec les enseignants dans le but de les former en rapport à leurs besoins d'inclusion des enfants en situation de handicap

Béatrice Moreau

## ► To cite this version:

Béatrice Moreau. Étude de la relation collaborative des ergothérapeutes avec les enseignants dans le but de les former en rapport à leurs besoins d'inclusion des enfants en situation de handicap. Sciences du Vivant [q-bio]. 2023. dumas-04129678

**HAL Id: dumas-04129678**

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04129678v1>

Submitted on 15 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Faculté des sciences  
médicales et paramédicales  
Aix-Marseille Université

Ecole des sciences de la réadaptation  
Institut de Formation en Ergothérapie

Béatrice MOREAU

UE 6.5 S6 :  
Mémoire d'initiation à la recherche  
22 mai 2023

**Etude de la relation collaborative des ergothérapeutes avec les enseignants dans  
le but de les former en rapport à leurs besoins d'inclusion des enfants en  
situation de handicap.**

Sous la direction de Giraudier Anaïs et Vicendone Amélie

Diplôme d'état d'ergothérapie

## **Remerciements**

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Anaïs Giraudier pour ses précieux conseils et sa disponibilité tout au long de ce processus.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers ma référente professionnelle, Amélie Vicendone pour avoir accepté de consacrer du temps à évaluer mon travail et à me soutenir.

Je souhaite également remercier l'équipe pédagogique et administrative de l'Institut de Formation en Ergothérapie de Marseille pour leur accompagnements durant ma formation. J'aimerais particulièrement remercier la directrice Géraldine Depres pour m'avoir offert l'opportunité d'étudier dans cette école. Sa confiance en mes capacités et son engagement ont été une source d'aide pour moi.

Merci aux ergothérapeutes et enseignants qui ont participé à l'élaboration de mon mémoire.

Je remercie ma promotion pour l'entraide mutuelle et tout particulièrement le soutien et la générosité d'Emma Rouvillois-Audigier tout au long de ces trois années.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers ma famille, mon compagnon et mes amis qui m'ont soutenu(e) tout au long de cette aventure académique, leur amour, leur patience et leur compréhension m'ont permis de me concentrer sur mes études et de surmonter les obstacles rencontrés.

## Table des matières

1	Introduction.....	1
1.1	Le contexte.....	1
1.2	Résonance du thème .....	2
1.3	Thème général et questionnement .....	2
1.4	Enjeux socio-économiques, professionnels de santé publique .....	5
1.5	Revue de la littérature .....	7
1.5.1	Méthodologie de recherche.....	7
1.5.2	Analyse de la revue de Littérature .....	10
1.6	Enquête exploratoire .....	14
1.6.1	Objectifs de l'enquête exploratoire : .....	14
1.6.2	Population ciblée et lieu d'exploration .....	14
1.6.3	Choix de l'outil de recueil de données et procédure.....	14
1.6.4	Test du dispositif et procédure .....	17
1.6.5	Résultat de l'enquête exploratoire .....	17
1.6.6	Analyse critique de l'enquête suivie de la problématisation .....	21
1.7	Question initiale de Recherche .....	24
1.8	Cadre de référence .....	25
1.8.1	La collaboration .....	26
1.8.2	La Formation : .....	28
1.9	Question de recherche.....	31
2	Matériels et méthodes .....	31
2.1	Choix de la méthode de recherche .....	31
2.2	Choix de la Population.....	32
2.3	Sites de recherche des professionnels : .....	33
2.4	Choix l'outils de recueil de données (OTRD) .....	33
2.5	Les Biais de recherche : .....	34
2.6	La construction de l'OTRD .....	35
2.7	Méthode d'analyse des données .....	36
2.7.1	Test de faisabilité et validité du dispositif .....	37
2.8	Déroulement de l'enquête .....	37
3	Résultats et analyses .....	38
3.1	Analyse descriptive.....	38
3.2	Analyse lexicale .....	39

3.3	Analyse thématique.....	41
4	Discussion.....	50
4.1	Interprétation des résultats .....	50
4.2	Éléments de réponse à l'objet de recherche.....	53
4.3	Critique du dispositif de recherche .....	55
4.4	Apports, intérêts et limites des résultats pour la pratique professionnelle.....	56
4.5	Proposition de transférabilité pour la pratique professionnelle .....	56
4.6	Perspectives de recherche et ouverture .....	57
5	Bibliographie .....	59
6	Glossaire .....	62
7	Sommaire des Annexes.....	63

## **1 Introduction**

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la préparation au diplôme d'état d'ergothérapeute. La problématique pratique émerge d'un contexte initial et est nourrie par des questionnements spécifiques à l'ergothérapie, se concentrant sur un thème précis dans divers domaines disciplinaires. Une revue de la littérature est réalisée pour apporter un éclairage théorique. En confrontant cette revue de la littérature à une analyse exploratoire, une question de recherche est formulée en relation avec l'étude des concepts émergents. Cette question de recherche est ensuite abordée à l'aide d'un outil de recherche ciblée pour obtenir des résultats, qui seront ensuite utilisés pour parvenir à une conclusion et engager une discussion.

### **1.1 Le contexte**

Lors de ma pratique professionnelle en tant qu'Accompagnant d'élève en situation de Handicap (AESH), j'ai pu suivre des enfants avec différents troubles tels que l'autisme, la dyslexie, des troubles de l'attention ou du comportement. Lors de ma prise de poste, seulement quelques informations sur la situation de handicap de l'enfant m'ont été données par l'enseignant. Aujourd'hui, en relation avec ma formation d'ergothérapeute, je constate que ce manque d'informations, de connaissances et de compétences pour accompagner ces enfants a diminué la qualité du soutien de ces enfants. Cet élément est mon point de départ de ma recherche.

Chaque personne a une situation de handicap unique qui lui est propre. Ainsi l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap à l'école est d'autant plus difficile dû à la complexité du handicap. Pour autant ces enfants sont en droit d'être instruits comme les autres enfants. Étant donné que ce temps d'école occupe une place centrale dans la semaine des enfants, il est primordial de leur offrir un accompagnement adéquat. Des aides humaines sont mises en place pour aider cet accompagnement. Mais sans formation et connaissances, sont-elles suffisamment compétentes ? Est-ce suffisant pour proposer un accompagnement de qualité ? On peut aussi se poser la question des connaissances et compétences des enseignants. Ont-ils les moyens de bien accompagner ces élèves ? Se sentent-ils efficaces dans leur accompagnement ?

## **1.2 Résonance du thème**

La loi du 11 février 2005 a permis de marquer une nouvelle étape dans l'affirmation des droits des personnes en situation de handicap et dans la volonté de l'État de garantir un accès à la scolarisation de droit commun, tout en répondant au mieux aux besoins éducatifs particuliers des jeunes.

Actuellement, l'inclusion scolaire de l'enfant en situation de handicap est au cœur des préoccupations gouvernementales. Le 7 septembre la Haute Autorité de Santé (HAS) a donné des recommandations pour accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire. Ainsi qu'une rentrée scolaire 2022 pour une école inclusive dont les moyens ont été augmentés de manière significative avec 6% de budget supplémentaire par rapport à 2021 (1).

Ce sujet est aussi dans l'actualité internationale. Dans la revue *Alter* de septembre 2020 l'Italie s'intéresse à la qualité de l'éducation inclusive (2). Nous pouvons retrouver dans la presse canadienne la publication de Noémie Cantin en 2021 : « l'ergothérapie en milieu scolaire » dans une visée d'une scolarité pour tous. L'inclusion des enfants en situation de handicap est bien présente et en voie d'évolution. Nous pouvons nous demander si celle-ci est de qualité et permet ainsi une bonne inclusion de ces enfants et un bon accompagnement de l'équipe scolaire. Car toutes ces inclusions visent à rendre notre monde plus juste et équitable où chaque individu a sa place dans la société. Une meilleure inclusion scolaire permettrait de diminuer le stress qu'elle engendre dans l'équipe éducative. Cela diminuerait aussi les échecs scolaires et une déscolarisation de ce public aux besoins spécifiques. « Le risque de déscolarisation est accru pour ces enfants en situation de handicap. » (3).

## **1.3 Thème général et questionnement**

Par la réalisation et l'étude d'une revue de la littérature, des sous-thèmes vont émerger. Ces derniers vont être une base dans la formulation de la problématisation pratique. Ce questionnement sera le début d'idées de recherches de la pratique au niveau de l'ergothérapie.

La revue de littérature porte sur le rôle de l'ergothérapeute dans la sensibilisation et l'information des personnes pour une meilleure inclusion scolaire des enfants en situation de handicap. Les champs disciplinaires impliqués comprennent les sciences de l'occupation, les sciences de l'éducation, les sciences juridiques et politiques, ainsi que la sociologie. Selon chaque discipline, les sous-thèmes abordés diffèrent.

Au regard des sciences de l'occupation, la problématique se pose sur l'amélioration d'une performance occupationnelle dans les activités de l'école. En ce qui concerne les sciences de l'éducation, nous sommes au sein des écoles qui ont pour fonction l'apprentissage des enfants. Les sciences juridiques et politiques nous renvoient au droit à l'éducation pour tous. Comme le stipule la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005. Elle y indique une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile et un parcours scolaire continu et adapté (4).

En sociologie (science humaine et sociale), les thèmes identifiés sont la collaboration, la relation aux autres et les modes de fonctionnement du travail en équipe.

Suivant les disciplines, la terminologie des sous-thèmes est différente. Pour mieux comprendre, voici quelques définitions des sous-thèmes abordés dans la discipline du sujet : La sensibilisation en sciences sociales c'est « rendre quelqu'un, un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt. Les questions de sécurité sensibilisent vivement l'opinion (5).

L'inclusion en sciences sociales c'est l'action d'intégrer une personne, un groupe, de mettre fin à leur exclusion (sociale, notamment). En science de l'éducation, les accompagnants d'élève en situation de handicap (AESH) ont pour mission de favoriser l'inclusion des élèves (5).

La situation de handicap, selon l'OMS (Organisation Mondiale de Santé), le handicap regroupe à la fois les déficiences, les limitations d'activités et les restrictions de participation à la vie sociale. Il désigne les aspects négatifs de l'interaction entre un individu ayant un problème de santé et les facteurs contextuels dans lesquels il évolue (environnementaux et personnels). Ainsi dans la loi de 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» le handicap est défini comme suit : «constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidante» (4).

Selon l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), « L'éducation inclusive est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer

pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale. » (6).

Cela signifie une volonté de développer pleinement le potentiel de chaque individu avec comme objectif final de l'éducation inclusive de qualité, de mettre fin à toutes les formes de discrimination et de promouvoir la cohésion sociale. En somme, l'éducation inclusive est un processus qui cherche à garantir que tous les apprenants, y compris ceux qui sont considérés comme différents ou vulnérables, ont accès à des opportunités éducatives équitables et de qualité, afin de favoriser leur développement et leur épanouissement personnel, ainsi que leur participation active dans la société.

La question de l'inclusion scolaire en France se reflète aussi dans une augmentation des élèves en situation de handicap.

« L'accueil de tous les élèves implique également que notre École soit réellement inclusive. En quelques années, un chemin considérable a été parcouru, et l'École de la République a su, une nouvelle fois, se transformer au service de ses élèves, avec plus de 380 000 enfants en situation de handicap accueillis et plus de 100 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) désormais recrutés. » (7) .

L'auteur souligne les progrès réalisés ces dernières années pour accueillir ces élèves, mais également les difficultés rencontrées dans la mise en place d'une éducation véritablement inclusive.

« La situation inclusive est susceptible de produire les conditions d'une vulnérabilisation identitaire des enseignants, en écho à la vulnérabilité des élèves handicapés. Pour en atténuer le choc, on observe alors parfois, chez les professeurs, la mobilisation de stratégies défensives, qui consistent à expulser du champ pédagogique l'élève handicapé perçu comme persécuteur (on le refuse en classe ou bien on le cantonne à des tâches secondes) ou encore à l'invisibiliser (les élèves ne sont plus regardés, quoique présents). » (8).

Cette citation fait référence à une situation paradoxale dans laquelle la mise en place d'une éducation inclusive pour les élèves en situation de handicap peut entraîner une vulnérabilisation identitaire des enseignants, qui peuvent se sentir dépassés par les besoins des élèves et confrontés à des défis pédagogiques complexes. En réponse à cette vulnérabilité, certains enseignants peuvent adopter des stratégies défensives telles que l'exclusion ou l'invisibilisation de l'élève en situation de handicap, ce qui constitue une forme de rejet et de discrimination.

Il est important de reconnaître que cette vulnérabilité est réelle et que les enseignants ont besoin de soutien pour gérer les défis liés à l'éducation inclusive. Cependant, les stratégies défensives ne sont pas la solution et peuvent nuire à la qualité de l'éducation reçue par l'élève en situation de handicap.

À la lumière de ces constats, il se pose plusieurs questions autour de l'inclusion scolaire, de l'accompagnement des élèves en situation de handicap et du rôle que peut jouer l'ergothérapeute dans la sensibilisation des professionnels scolaires pour favoriser cette inclusion.

Est-ce que l'éducation inclusive a atteint son objectif ? Permet-elle vraiment aux élèves en situation de handicap d'apprendre comme les autres ?

Que peut-il être mis en place pour accéder à un meilleur accompagnement ?

Comment les enfants en situation de handicap sont-ils pris en charge à l'heure actuelle dans les écoles ? Comment les compétences de l'ergothérapeute peuvent être utilisées pour améliorer cette situation ? Quel rôle peut-il jouer auprès des professionnels scolaires ?

Ce questionnement soulève une problématique professionnelle qui consiste à se demander comment l'ergothérapeute peut contribuer à sensibiliser le personnel scolaire à l'inclusion des élèves en situation de handicap, en particulier au niveau de l'enseignant qui joue un rôle central dans ce processus. C'est dans ce cadre que s'inscrit le mémoire proposé, qui vise à explorer le rôle de l'ergothérapeute dans la promotion de l'éducation inclusive pour les élèves en situation de handicap.

#### **1.4 Enjeux socio-économiques, professionnels de santé publique**

Au niveau professionnel : Les études montrent l'importance du travail en équipe pour une prise en charge de l'enfant de façon holistique. Il est relevé que cette collaboration dépend de plusieurs facteurs qui sont : l'attitude des intervenants, de la connaissance du travail et l'organisation de l'autre, mais aussi de facteur de l'environnement apportant des lieux de rencontre, du matériel pour communiquer, d'après des recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) dans « accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire » (septembre 2021). Cependant les croyances et valeurs de chaque métier peuvent être un obstacle à cette bonne collaboration. C'est pour cela qu'il est important de connaître les besoins de chacun pour mieux comprendre les difficultés, mais aussi les ressources impactant la qualité de la relation pour collaborer et informer.

Au niveau social : Donner l'information nécessaire à chaque intervenant pour une bonne connaissance de la situation de handicap va permettre de mieux accompagner l'enfant dans ses activités à l'école de façon plus performante et ainsi continuer son parcours scolaire. L'enseignant pourra davantage avoir une qualité de travail dans cet accompagnement si l'intervention de l'ergothérapeute est efficace et pertinente. C'est ensuite grâce à ce parcours scolaire de meilleure qualité que l'enfant aura une insertion sociale par le biais de l'apprentissage pour accéder à un métier, un rôle dans la société.

Au niveau de la population : « Les chiffres publiés par l'Éducation nationale font état d'une progression régulière, et très remarquable, d'année en année, de l'inclusion scolaire des enfants et des jeunes en situation de handicap. Leur nombre a plus que triplé en 20 ans. Ils représentent environ 2,7 % de la population scolaire. » (9). Cela signifie que selon les chiffres publiés par l'Éducation nationale, il y a eu une augmentation régulière et significative de l'inclusion scolaire des enfants et des jeunes en situation de handicap, observée au cours des dernières années. Ces chiffres montrent une évolution positive vers une éducation plus inclusive pour tous les élèves.

C'est avant tout un enjeu politique : avec des recommandations gouvernementales telles que le projet 2022 : une École de la République pleinement inclusive, un système éducatif avec des enseignants formés et soutenus dans la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves.

Depuis le 11 février 2005, la France a adopté la loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (10). Cette loi a été un tournant dans la reconnaissance des droits des personnes handicapées, notamment en ce qui concerne leur accès à l'éducation et leur inclusion dans la société. Elle a notamment permis la mise en place de dispositifs visant à favoriser leur scolarisation en milieu ordinaire et à adapter les enseignements à leurs besoins spécifiques.

L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est également un enjeu de santé, comme le souligne la Haute Autorité de Santé (HAS) qui a publié des recommandations pour accompagner leur scolarité et contribuer à leur inclusion en milieu scolaire. En outre, le Socle commun d'actions pour les professionnels exerçant dans les ESSMS (Établissements et services sociaux et médico-sociaux) de la protection de l'enfance et du handicap, validé par la commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (CSMS) le 7 septembre 2021 (11), pose les bases pour

un accompagnement efficace et cohérent des élèves en situation de handicap, en lien avec leur parcours scolaire et leur développement personnel.

Nous retrouvons ce sujet dans la revue internationale d'éducation de Sèvres 78 publiée en septembre 2018 (12). Qui nous pousse à la réflexion d'un changement important au niveau de la pédagogie et didactique des enseignants et à leur capacité à intégrer ces élèves en situation de handicap, pouvant être en désarroi professionnel et les rendant vulnérables.

C'est aussi un enjeu international, beaucoup d'autres pays s'intéressent à ce sujet. Certains vont se focaliser sur la qualité de cette éducation tel qu'en Italie dans la revue internationale *Alter* (2).

L'enjeu est aussi d'ordre professionnel, car selon l'association nationale française des ergothérapeutes (ANFE), l'ergothérapeute est un intervenant incontournable dans le processus d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale des personnes. Il en donne l'exemple avec l'évaluation d'enfants dyspraxique par l'ergothérapeute pour relever les besoins de l'enfant dans son quotidien et sa scolarité. L'ergothérapeute va ensuite l'accompagner à travers une rééducation, aménagement de l'environnement, compensation selon ses besoins et en collaboration avec les différents acteurs autour de l'enfant (13).

## **1.5 Revue de la littérature**

### **1.5.1 Méthodologie de recherche**

Afin de cibler la revue de la littérature, une équation de recherche est composée pour ensuite l'utiliser dans les différentes bases de données.

-Équation de recherche :

Elle a été élaborée avec la recherche de mots clefs et des mesh terms ci-dessous :

- Ergothérapeute ergothérapie : ergothérap\* occupational therapist
- Sensibilisation formation
- Professionnels scolaires, enseignants / school professional
- Inclusion
- Elèves student
- Situation de handicap / disabilities

Mesh terms: Disabled Persons\* - Students- School Teachers – Schools

Pour parvenir à une équation de recherche plus pertinente, le terme de collaboration professionnelle a été rajouté pour obtenir l'équation de recherche :

En Français : inclusion scolaire and collaboration professionnelle and ergothérapie\*

En Anglais : school inclusion and professional collaboration and occupational therapy

L'opérateur booléen "and" est utilisé, car les termes séparés ne donnaient pas de résultats assez spécifiques voire hors sujet. Par exemple la collaboration portait surtout sur la guerre. L'opérateur booléen « or » est exclu, car les résultats restent identiques.

### -Bases de données

Les bases de données ont été choisies en fonction des champs disciplinaires de l'étude.

-ERIC (Education Resources Information Center) : Base bibliographique en science de l'éducation, à couverture internationale. Cela me permettra d'avoir des données sur le monde éducatif et leur place dans l'école inclusive.

-Isidore : moteur de recherche permettant l'accès aux données numériques des sciences humaines et sociales. Cela me permettra d'avoir des données sur les modes de fonctionnement du travail d'équipe, de la collaboration entre ergothérapeute et enseignants.

-Summon : base de données pour des recherches dans différents domaines en utilisant la bibliothèque universitaire d'Aix-Marseille. Les domaines sont ensuite affinés lors de la recherche. Cela me permet d'aller voir le sujet dans tous les domaines et peut-être trouver d'autres informations.

-google scholar : cette base de données contient la plupart des journaux en ligne soumis à des comités de lecture, journaux provenant des grands éditeurs de la littérature scientifique. Cela reste un moteur de recherche le plus complet et cela permet d'avoir une grande source d'informations et d'autant plus récente cependant elle utilise des algorithmes pour indexer et classer les publications, plutôt que d'appliquer des critères stricts de sélection et de qualité éditoriale comme le font les bases de données contrôlées traditionnelles.

-Persée : Cette base de données permet la consultation et l'exploitation de collections complètes de publications scientifiques. Elle est créée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

-Sudoc : Système universitaire de documentation est un catalogue collectif alimenté par l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises qui permet d'obtenir de nombreux documents en littérature grise de recherche sur des sujets variés. C'est un portail de référence pour les publications de sciences humaines et sociales.

-Légifrance : bases de données sur les lois et droits pour avoir des informations au niveau législatif en ce qui concerne l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.

Certaines bases de données n'ont pas permis d'avoir des résultats. Le tableau ci-dessous répertorie les résultats trouvés.

#### -Les critères d'inclusion et d'exclusion

Ces critères permettent de rester centré sur le sujet.

Inclusion : -existence dans le titre ou le résumé de mots appartenant à la liste des mots clefs (collaboration, école, handicap, inclusion...)

-publication de moins de 5 ans pour rester dans l'actualité

-article entier accessible gratuitement

Exclusion : -thème hors sujet ou ayant un autre sens dans d'autres contextes, par exemple la collaboration en histoire.

- articles payants

#### -Les articles retenus

À la suite de cette recherche, huit articles ont été retenus et un article transmis par une tierce personne, cf. annexe 1.

Les études de la revue de la littérature concernent le milieu scolaire et la collaboration entre les différents acteurs autour de l'enfant en situation de handicap.

Il y a deux articles avec une méthode quantitative, cinq ont une méthode qualitative, un article est mixte et le dernier est une cartographie suivant une revue de la littérature.

Pour la méthode quantitative, il y a un article avec une recherche exploratoire et transversale en utilisant un questionnaire et le deuxième quasi expérimental utilise le test t. Ce premier article est une étude comparative non randomisée et bien menée, donc pouvant être de grade B pour le niveau de scientificité.

En ce qui concerne les articles utilisant la méthode qualitative, deux études sont aussi très rigoureuses en utilisant des questionnaires très détaillés et ouverts qui permettent aux participants de répondre librement aux questions sans être restreints par des options de réponse prédéfinies ou fermées. Un autre utilise une méta-analyse des propres données des chercheurs, un article utilise un entretien semi-dirigé sur un assez grand groupe (42) et l'analyse est traitée par des logiciels et revue par les chercheurs et le dernier se base sur un questionnaire avec des questions ouvertes et fermées sur un plus petit groupe (18). Ces articles se trouvent dans le grade B.

Les 9 études sont internationales : Suisse, Canada, Irlande, Royaume-Uni, Australie, Brésil.

Résultats de la recherche dans les bases de données :

MOTEUR DE RECHERCHE	RÉSULTATS	FILTRES	Sélection selon le titre	Sélection selon le résumé	Sélection selon le texte
Google scholar	Français : 913 Anglais : 8920	Depuis 2018	26	12	6
Summon	Français : 6 Anglais : 19	5 dernières années	0 3	0 3	0 1
Persee	Français : 1724	Depuis 2018, article	14	6	2
ERIC	Français 1227 Anglais : 1208	5 dernières années	0	0	0, car payant

### 1.5.2 Analyse de la revue de Littérature

Cette revue de la littérature fait ressortir plusieurs sous-thèmes relatifs à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le système éducatif. Les sous-thèmes abordés sont la collaboration, les besoins de chacun pour bien fonctionner et la posture professionnelle. La collaboration est considérée comme un élément crucial pour la réussite de l'inclusion des enfants en situation de handicap, elle est abordée dans huit études qui présentent des points de vue similaires et complémentaires. La sensibilisation du personnel scolaire pour l'insertion des enfants en situation de handicap implique la collaboration avec différents acteurs autour de l'enfant. Il est aussi abordé la formation des enseignants comme ressource à la collaboration et à l'inclusion scolaire.

Nous trouverons la confrontation des articles dans un tableau en annexe 2.

#### La collaboration :

Selon Vera C. Kaelin, parle de défis pour la mise en œuvre de l'école inclusive au niveau communautaire national et local même si elle est reconnue par les pays européens. Dans ces défis elle inclut la collaboration interdisciplinaire, y compris les professionnels de la santé et de l'éducation (14).

Quand est-il de la collaboration entre les professionnels scolaires et de santé ? À cette question, Vera C. Kaelin and al répondent favorable en indiquant que la majorité des

ergothérapeutes suisses collaborent régulièrement avec le milieu scolaire. Cependant Marco Allenbach and al notent que cette collaboration est souvent peu réfléchie et incomprise (12). Cela pourrait s'expliquer par des cultures et croyances différentes entre le monde de l'éducation nationale et celui de la rééducation comme le soulignent France Beauregard et JC Kalubi. Nous pouvons nous demander, quels moyens ils utilisent pour créer cette collaboration. Vera C. Kaelin and al écrivent que c'est essentiellement par téléphone ou mail et pour un plus petit nombre par des réunions ou des services en direct. Ce qu'il est intéressant de noter c'est l'utilisation de divers moyens de communication. D'après France Beauregard et JC Kalubi les professionnels scolaires sont en demande d'échanges avec les rééducateurs pour leur apporter des conseils. Certains intervenants sont volontaires pour participer aux réunions afin d'apporter leurs connaissances. Ils soulèvent aussi le besoin de certains enseignants d'accéder à des connaissances du handicap. Ceci leur permettant aussi d'adapter les apprentissages. Simoni Pires da Fonseca and al. mettent en avant des initiatives de formations pouvant être utile dans des groupes d'éducateurs pour améliorer la collaboration au Brésil (15). Qu'en est-il en France ? France Beauregard et JC Kalubi par son étude en ressort une liste des besoins aussi bien au niveau des professionnels de rééducation que de l'école. Chacun a besoin de connaître davantage le fonctionnement de l'autre pour mieux comprendre (7). À cette question, Vera C. Kaelin répond qu'une équipe pluridisciplinaire stable aide à une meilleure collaboration. Cela voudrait dire que la place de l'ergothérapeute serait intéressante au sein de l'équipe scolaire ?

« Quand il y a une collaboration régulière, certains problèmes émergent. Il y a des problèmes d'ordre d'organisation comme les plannings, temps de travail, mais aussi des problèmes d'ordre humain : la réceptivité au travail d'équipe » (14). Selon Marco Allenbach and al. c'est plus qu'une réceptivité du travail de groupe, mais plutôt une difficulté des intervenants de s'éloigner de leur posture d'expert empêchant le processus de négociation et de co-construction de leurs rôles de professionnels avec les enseignants (6). C'est ce que confirme A.L. Gallagher and al en indiquant le manque d'objectifs et de visions partagés entre les professionnels. Ce manque de capacités demanderait d'introduire des formations pour les praticiens aux méthodes participatives d'écoute, indiquent A.L. Gallagher and al. (8). C'est ce que soulignent aussi Marco Allenbach and al en évoquant un besoin d'attitudes plus ouvertes des enseignants face aux professionnels de rééducation (6).

### L'éducation inclusive :

Nous avons vu que du côté humain les éléments sont posés pour accéder à cette collaboration, mais qu'en est-il du côté des structures et de leur réglementation et organisation ?

Selon Vera C. Kaelin and al, l'évolution inclusive dans de nombreux pays européens a entraîné des changements structurels qui affectent à la fois les écoles et leurs professionnels concernés visant à soutenir la participation des enfants (14). Cependant il est observé en Suisse un manque de lien entre la santé et l'éducation. La santé est encore soumise à la vision individuelle et centrée sur la pathologie (14). Pour autant Marco Allenbach and al ne pensent pas qu'en supprimant cette difficulté, cela peut garantir le développement d'une pratique collaborative favorable à l'inclusion scolaire. Pour lui, le plus important est d'ordre humain. Ils mettent aussi en valeur que dans les 4 régions de recherches Berne et Vaud pour la Suisse et Manitoba et Nouveau-Brunswick au Canada, les lois et politiques sont en faveur de l'inclusion scolaire, mais les changements opérés n'ont pas encore atteint certains fonctionnements institutionnels comme l'attribution individuelle des ressources professionnelles. (6). Les limites de ces études sont les contextes structurels et culturels de différents pays. Il serait nécessaire de faire une étude de ces variables avec celles de la France.

### Les approches de l'accompagnement :

La prise en charge peut être centrée sur l'enfant, le groupe classe ou l'établissement selon les différentes études. Vera C. Kaelin note qu'à l'échelle internationale des modèles et des cadres de prestation de services existent pour être utilisés en ergothérapie en milieu scolaire tel que la « réponse à l'intervention », le « partenariat pour le changement », le therapy into schools modèle » et le « school-based occupational therapy practice framework ». Par rapport aux modèles plus traditionnels, où les ergothérapeutes travaillent individuellement avec un seul enfant (14). Cependant A.L. Gallagher and al identifient que malgré cette attitude centrée sur l'enfant, pour autant ses attentes ne sont pas prises en compte par manque de compréhension de ses objectifs. Ces modèles et cadres utilisent une approche de prestation de services à trois niveaux : le niveau 1 sur l'école, le niveau 2 sur le groupe classe et le niveau 3 sur l'enfant (8).

Au niveau individuel : Comme nous avons vu précédemment, Vera C. Kaelin and al montrent qu'en Suisse, la prise en charge des soins se fait sous ordonnance individuelle. Le financement reste ainsi sur une personne (14). Une question se pose : comment prendre en

charge le groupe classe pour permettre une prise en charge holistique ? Justement c'est un problème éthique par rapport au devoir de soin payé pour être destiné à une personne (14). Pour Vera C. Kaelin and al, chez certains ergothérapeutes en pédiatrie suisse, cette prise en charge individuelle et séparée leur convient pour éviter la stigmatisation alors que d'autres aimeraient être plus dans l'environnement écologique.

Au niveau de la classe et de l'établissement : Que cela impliquerait-il ? Selon Vera C. Kaelin, cette prise en charge permettrait une vision plus holistique de la prise en soin en amenant une réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de la classe ou de l'école pour mieux permettre à l'enfant en situation de handicap de s'intégrer.

#### Problématisation pratique :

À la suite de la revue de la littérature et des sous thématiques, un questionnement émerge. Dans la Revue de la littérature est identifiée des difficultés dans l'inclusion scolaire, des besoins de chacun en ressortent. Nous pouvons nous demander si nous retrouvons ces mêmes besoins sur le terrain professionnel en France. Quels sont les besoins de chaque professionnel dans l'inclusion scolaire ? La réponse à ces besoins peut-elle être un objectif d'accompagnement de l'ergothérapeute ? Sachant que la revue de la littérature encourage l'ergothérapie en milieu scolaire et de façon plus holistique.

Cette revue de la littérature nous indique des obstacles de l'ordre administratifs. Dans quel contexte administratif et structurel se fait cette inclusion scolaire ? A-t-il un impact sur la prise en soin des enfants par l'ergothérapeute ? Il est souligné dans la revue de la littérature une importance à former les enseignants pour rendre plus efficace l'inclusion scolaire, nous pouvons nous demander s'il existe des formations et si l'ergothérapeute peut s'inscrire dans une démarche de conseil et de formation du personnel scolaires pour une meilleure inclusion scolaire.

Il est vu dans les études que la collaboration professionnelle est présente, mais souvent peu réfléchi et incomprise, nous pouvons nous interroger: « Comment se font les échanges entre les différents acteurs de cette inclusion scolaire ? », « Comment l'ergothérapeute et l'enseignant peuvent-ils collaborer pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap ? », « Comment peut se mettre en place cette collaboration ? et « L'ergothérapeute peut-il être un élément de facilitation dans la collaboration avec l'enseignant ? »

Pour répondre à ces questions, une enquête exploratoire va être menée auprès des enseignants.

## **1.6 Enquête exploratoire**

### **1.6.1 Objectifs de l'enquête exploratoire :**

#### Objectifs généraux :

- faire l'état des lieux des pratiques sur une thématique émergente de l'inclusion scolaire.

#### Objectifs spécifiques :

- identifier les obstacles et ressources dans la collaboration des différents acteurs pour l'inclusion scolaire.

- Identifier le fonctionnement des différentes structures en lien avec l'inclusion scolaire

- identifier les axes d'amélioration dans le processus d'inclusion scolaire

### **1.6.2 Population ciblée et lieu d'exploration**

Critères d'inclusions : Enseignants en public dans une classe ordinaire avec une expérience d'au moins 1 an dans l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap pour avoir suffisamment d'expérience pour répondre aux diverses questions.

Critères d'exclusion : établissement privé pour enlever des variables car ils n'ont pas la même organisation que les établissements publics.

Enseignant dans les classes Ulis, car ce sont des enseignants spécialisés avec le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive (CAPPEI), ils ne sont pas représentatifs de la majorité des enseignants.

Les autres intervenants auprès de l'enfant pour diminuer le nombre de variables et permettre une étude plus précise et de meilleure qualité d'analyse.

Site d'exploration : écoles publiques ordinaires en France de la maternelle au lycée.

### **1.6.3 Choix de l'outil de recueil de données et procédure**

#### -L'outil

L'outil utilisé est le questionnaire avec comme support « Google Forms ». Ce support est accessible en ligne gratuitement et il permet de créer facilement des sondages, des quiz et des questionnaires. Voici quelques-uns de ses avantages et inconvénients :

En avantages, il est gratuit à utiliser, sans aucune limitation de fonctionnalités. Il est facile d'utilisation même pour les débutants. Il ne nécessite aucune compétence en matière de codage ou de conception pour créer des sondages et des questionnaires. Google Forms offre de nombreuses options de personnalisation pour les questions, les réponses, les couleurs et

les images. Les utilisateurs peuvent personnaliser chaque aspect de leur sondage ou questionnaire selon leurs besoins. Il permet de collecter rapidement des données à grande échelle et de les exporter facilement dans plusieurs formats. Mais aussi, Il est accessible à partir de n'importe quel navigateur web, ce qui facilite la participation des répondants, où qu'ils se trouvent.

L'anonymat permet à la personne de répondre sans préjugé. Cet outil est sécurisé.

En inconvénients, Google Forms stocke les données sur ses propres serveurs, ce qui peut présenter des risques pour la sécurité des données sensibles. Bien que Google Forms offre de nombreuses options de personnalisation, il peut être difficile de personnaliser entièrement l'apparence et le style de l'interface utilisateur. Il dispose d'une limite de stockage pour les réponses collectées, ce qui peut poser des problèmes pour les organisations qui collectent de grandes quantités de données. Ce n'est pas le cas pour ce questionnaire. C'est un produit de Google, ce qui signifie que les utilisateurs doivent se connecter à un compte Google pour l'utiliser.

Pour analyser les réponses, des biais sont répertoriés ci-dessous pour en prendre en compte lors de leur analyse.

#### Les Biais :

Biais	Effets	Moyens pour les atténuer
Biais méthodologique	Un recueil d'information insuffisant, incomplet ou difficile	Bonne formulation des questions Éviter la lassitude par trop de questions ouvertes demandant des réponses trop longues Prendre le temps pour organiser le travail de collecte, d'analyse et de traitement de l'information Ne pas orienter les réponses, rester neutre, précis, simple et court.

Biais de sélection	Un manque de diversification de la population : âge, sexe, lieu... Pourrait éviter des informations essentielles, non vues	Bien définir les critères d'inclusions dans les questions pour avoir le bon public interrogé. Envoyer le questionnaire à un large public de notre population cible
Biais affectif	Déformation du jugement entraînée par l'influence des états affectifs sur les processus de raisonnement ou d'évaluation	Éviter l'attribution de caractéristiques aux répondants, ne pas faire de supposition. Rester dans le constat, repérer les thématiques énoncées. Si cela a été possible, il est aussi intéressant d'utiliser plusieurs évaluateurs. Utiliser un logiciel.
Biais de désirabilité sociale	Déformation des réponses pour qu'elles soient plus socialement acceptables.	Faire un questionnaire anonyme permettant à la personne de ne pas se sentir juger socialement
Biais de subjectivité	Induire des réponses par une mauvaise formulation des questions	Faire vérifier la formulation neutre des questions Tester le questionnaire
Biais de confirmation	Privilégier les informations qui confirment notre hypothèse	Bien se remettre en question sur les réponses recueillies.
Biais d'échantillonnage	L'échantillon ne représente pas forcément le public ciblé	Répartir au mieux les envois du questionnaire pour cibler le plus possible les critères

#### **1.6.4 Test du dispositif et procédure**

Le questionnaire est présenté en détail dans l'annexe 3. Il est divisé en quatre parties. La première partie aborde les critères d'exclusion et d'inclusion, le consentement de la personne et quelques informations sur les participants. La deuxième partie permet d'identifier les connaissances des enseignants sur le rôle de l'ergothérapeute, les moyens utilisés et les besoins dans leur enseignement pour les enfants en situation de handicap, avec ou sans la collaboration d'un ergothérapeute. Cette partie permet également de déterminer combien d'enseignants ont collaboré avec un ergothérapeute et selon quelles modalités. La troisième partie se concentre sur les ressources et les obstacles de l'école. Enfin, la quatrième partie aborde les axes d'amélioration proposés par les enseignants pour renforcer leur collaboration avec l'ergothérapeute.

Le questionnaire a été testé auprès de cinq enseignants pour vérifier la validité des questions et des réponses. À la suite de leur retour, des ajustements ont été effectués pour mieux répondre aux objectifs de recherche. Une question redondante a été supprimée. Le questionnaire a ensuite été envoyé à plusieurs écoles, en utilisant une liste de 72 adresses mail collectées via le site [data.education.gouv.fr](http://data.education.gouv.fr) et <https://annuaire-education.fr>, ainsi que des contacts directs par connaissances et réseaux. Le questionnaire a également été mis en ligne sur quatre groupes Facebook d'enseignants et sur Google Forms, ce qui l'a rendu plus accessible. Le temps de mise en ligne a été fixé jusqu'au 15 novembre 2022 soit 1 mois.

#### **1.6.5 Résultat de l'enquête exploratoire**

Les résultats détaillés se retrouvent en annexe 4.

Informations générales : il y a eu 52 participants enseignants. Deux sont exclus car ils exercent en privé. Dix autres sont exclus également, car ils ont une expérience d'accompagnement d'enfants en situation de handicap inférieure à 1 an. Les résultats pris en compte sont sur les 40 participants restants faisant partie des critères d'inclusion.

Les différents niveaux scolaires : Une majorité d'enseignants en école élémentaire (29), 8 en maternelle, 9 au collège et aucun au lycée.

Les situations de handicap des enfants : des troubles de l'apprentissage, des troubles autistiques et de l'hyperactivité sont les plus fréquemment observés. Ils viennent ensuite les troubles cognitifs et moteurs, tandis que les troubles auditifs et visuels sont peu fréquents.

La collaboration ergothérapeute-enseignant : une majorité (25 enseignants) ne connaît pas le rôle de l'ergothérapeute dans le milieu scolaire. Douze enseignants ont eu l'information par

le biais de l'école, soit par la présence de l'ergothérapeute, soit par l'enseignant référent et le groupe scolaire. Trois enseignants ont eu l'information par leur expérience personnelle, une formation extérieure ou par le biais d'une structure médicale.

Une grande majorité des réponses sont liées à un besoin de connaissances, mais aussi un besoin d'outils et de conseils d'aménagements, pour apporter des adaptations à l'enfant.

6 enseignants souhaitent avoir des explications sur le rôle de l'ergothérapeute pour comprendre le métier et permettre la continuité du travail.

Nous verrons en premier lieu, les enseignants qui ont échangé avec un ergothérapeute et en second lieu, ceux qui n'ont jamais rencontré d'ergothérapeute dans leur classe.

21 enseignants ont échangé avec un ergothérapeute.

Modalités d'échanges : pour trois des répondants au moins une fois par semaine, cinq enseignants échangent au moins une fois par mois. Pour huit personnes interrogées c'est tous les deux mois ou deux fois par an. Pour les six restants, c'est une seule fois dans l'année.

Ce qui fait qu'un peu moins de la moitié rencontre l'ergothérapeute 1 à 2 fois / an.

Les modalités d'échanges sont majoritairement en présentiel (20/21) à cela peut se rajouter des communications par mail pour cinq d'entre eux, par téléphone pour dix enseignants et un enseignant a un courrier de l'ergothérapeute remis par la famille.

Satisfaction dans les échanges : treize enseignants sont plutôt satisfaits, voire très satisfaits, et huit sont moyennement satisfaits.

Difficultés dans l'accompagnement : pour 21 enseignants, cela pouvait être l'apprentissage de l'ordinateur à l'élève en situation de handicap, parfois pour trouver un lieu pour que l'enfant soit seul avec l'ergothérapeute, une attente différente des acteurs autour de l'enfant, des classes trop chargées pour offrir une qualité d'accompagnement, un manque de motivation de l'enfant et un manque de connaissance de la situation de handicap.

Leur formation : seulement neuf enseignants sur 21 ont reçu une formation spécialisée allant de quelques heures à plusieurs journées par leur propre initiative ou avec l'éducation nationale. Les formations identifiées sont : une formation sur les troubles dys, des journées de formation syndicales sur l'accompagnement des élèves à besoin particulier, une formation par l'intermédiaire du MOOC (Massive Open Online Course) cours en ligne gratuits, le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive anciennement le CAPAPSAIS) en candidat libre, la formation MIN (module de formation

d'initiative nationale) dans le cadre de la formation continue ou pour compléter le parcours des enseignants titulaires du CAPPEI.

Les réponses fournies indiquent que les obstacles et les ressources identifiées sont les suivants : un manque de temps alloué à l'accompagnement pour l'inclusion scolaire et un manque de valorisation financière, ainsi que des problèmes d'adaptation des lieux signalés par plus de la moitié des répondants. En outre, la moitié des répondants bénéficient d'une communication aisée avec l'ergothérapeute, tandis que plus de la moitié n'ont pas accès aux connaissances nécessaires. 16 enseignants sur 21 mentionnent un manque de matériel et 1 personne déclare que les classes sont trop chargées.

A la question « comment verriez-vous une inclusion optimale ? », il en ressort que neuf enseignants désirent plus d'échanges entre les professionnels. Sept enseignants demandent une formation pour les aider à accompagner l'enfant. Six enseignants souhaiteraient une classe moins surchargée ou plus d'aide humaine et six autres voudraient du temps pour échanger sur le suivi de l'enfant avec les différents professionnels. Enfin cinq enseignants aimeraient avoir plus d'outils et matériel adapté à l'enfant.

Les axes d'améliorations proposés : une présence plus importante de l'ergothérapeute dans l'école, une formation pour les enseignants, des moyens d'échanges plus faciles : plateforme numérique pluridisciplinaire, la connaissance de ses différents professionnels, une fiche de suivis de l'élève.

19 enseignants n'ont pas échangé avec un ergothérapeute, seulement deux n'ont pas mis en place des stratégies. Les autres ont mis en place au niveau matériel, des adaptations comme le choix du stylo, des assises particulières (coussin à picot, gros ballon) (pour le stylo, feuilles avec des lignages adaptés, photocopies) et aménagements (positionnement, coussin), certains outils numériques comme des tablettes ou ordinateurs avec des logiciels spécifiques, des feuilles avec des lignes de couleurs. Certains enseignants réorganisent leurs exercices pour s'adapter aux compétences de l'enfant, mais aussi sa place dans la classe, des temps pour que l'enfant décompresse. Il est aussi noté l'importance de la disponibilité de l'enseignant pour observer l'enfant et le laisser agir.

Les besoins de ces 19 enseignants par rapport à l'inclusion scolaire : en premier des connaissances pour 17 d'entre eux puis des conseils pour 16 enseignants ensuite vient le besoin d'adaptation pour 14 enseignants et 11 demandent du matériel.

Les raisons du manque d'échange avec l'ergothérapeute : en premier son absence à l'école, pour 7 enseignants c'est un manque de lieu de rencontre et vient après le manque de disponibilité des 2 professionnels (ergothérapeute et enseignant).

Les 19 enseignants sont d'accord que l'ergothérapeute aurait pu améliorer l'accompagnement à l'inclusion scolaire en matière d'adaptation, de diffusion de connaissances de la situation de handicap et d'aménagements.

14 enseignants ont trouvé des difficultés dans cet accompagnement par manque de moyens pour inclure l'élève, une classe trop chargée et hétérogène avec des élèves avec trop de différence dans leur handicap, un manque de matériel (imprimante). Il est aussi noté un manque de connaissances et de formation, « j'ai dû me former avec l'expérience et l'intuition, et avancer plus lentement que si j'avais été formée » « beaucoup d'essais pour l'aider ». Certains enseignants identifient un manque de solutions devant l'élève en situation de handicap amenant à « une agressivité, de nombreux échecs, aucune amélioration dans un certain domaine (l'écriture) ». L'un d'entre eux mentionne sa difficulté à gérer la frustration de l'enfant. Un manque de temps et un aspect chronophage de l'accompagnement sont soulignés.

Seulement quatre enseignants sur les 19 qui n'ont pas échangé avec un ergothérapeute ont reçu une formation pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap tel qu'un stage d'autisme, mais elle reste trop insuffisante.

Dans l'évaluation des moyens mis en œuvre, toutes les réponses montrent un manque de temps alloué pour l'accompagnement pour l'inclusion scolaire et aucune valorisation financière.

A la question « Comment verriez-vous une inclusion optimale ? », il en ressort essentiellement le besoin d'échanges avec des professionnels pouvant aider dans l'accompagnement, pour 11 enseignants. « Une personne-ressource à contacter dès les premiers jours pour poser les vraies questions ». Six enseignants souhaitent une formation et 6 aimeraient être plus formés sur le handicap, avoir des outils spécialisés. Ils souhaitent aussi d'avoir une classe moins surchargée, plus de temps, une meilleure collaboration entre les différents intervenants, un meilleur suivi, plus de moyens matériels, une administration plus simple et plus de connaissances.

Les axes d'améliorations proposés : 5 enseignants demandent une présence plus importante de l'ergothérapeute dans l'école. 12 enseignants souhaitent des temps d'échanges avec les professionnels de santé, notamment l'ergothérapeute que ce soit en réunion, en présentiel si

possible. Un enseignant envisage des moments de formations par l'ergothérapeute et un autre le partage des connaissances et compétences avec l'ergothérapeute.

Pour conclure, plus de la moitié pour les enseignants ayant rencontré des ergothérapeutes dénoncent un problème de lieu qui n'est pas adapté, la moitié ont des facilités d'échanges avec l'ergothérapeute et plus de la moitié n'ont pas accès aux connaissances.

Pour les 40 réponses, 33 mentionnent un manque de matériel et 1 personne déclare que les classes sont trop chargées.

### **1.6.6 Analyse critique de l'enquête suivie de la problématisation**

À la suite de la diffusion du questionnaire, 42 participants rentraient dans les critères d'inclusion. Ce petit nombre ne permet pas de généraliser les résultats. Dans les questions générales, il aurait été intéressant de rajouter le lieu et le nombre d'années d'exercice des enseignants pour avoir une idée plus précise de la population ciblée.

#### Quantification des différentes situations de handicap

Les troubles de l'apprentissage, les troubles autistiques et l'hyperactivité sont les plus fréquemment observés. Cette prévalence des troubles les plus courants est également attestée par la littérature scientifique.

#### Connaissance du rôle d'ergothérapeute par les enseignants

Une majorité d'enseignants ne connaissent pas le rôle de l'ergothérapeute. Sachant que seulement 21 enseignants ont eu des échanges avec un ergothérapeute contre 19 enseignants. En croisant ces données, l'absence d'ergothérapeute en classe ne permet pas ou très peu la connaissance du rôle de l'ergothérapeute. Dans la Revue de la littérature, l'ergothérapeute à une reconnaissance plus importante sachant que cette revue est essentiellement étrangère. Cela montre l'évolution différente de l'inclusion de l'ergothérapeute dans le milieu scolaire en France.

Nbr d'enseignants désirant avoir plus d'information sur le rôle de l'ergothérapeute

Cependant, d'après ces réponses, il semblerait que les enseignants n'ont pas assez d'informations sur le rôle de l'ergothérapeute.

Ce qui est une identification importante en rapport avec « l'intérêt de se connaître dans nos rôles pour mieux se comprendre » d'après Line Massé and al (16).

Analyses des échanges enseignants / ergothérapeute : cette analyse se fait sur la participation de 21 enseignants

#### La fréquence des échanges :

Comme nous avons vu précédemment, les échanges entre l'ergothérapeute et l'enseignant restent peu nombreux, une à deux fois par mois pour 10 répondants et au mieux, toutes les semaines pour trois enseignants. Cela détermine une présence de l'ergothérapeute dans la classe très faible. Alors que ce n'est pas le cas en Suisse suivant Vera Kaelin and al qui indique une collaboration régulière des ergothérapeutes en milieu scolaire (14).

#### Les modalités d'échanges :

Sur les 21 répondants, 18 échangent en présentiel. Cela peut se compléter par des échanges en réunion, par mail, par téléphone et très peu par courrier. Il y a différentes modalités, elles sont aussi identifiées dans la revue de la littérature, notamment avec Vera c. Kaelin and al. « L'utilisation de plusieurs moyens de communication permet d'optimiser la collaboration » entre les deux professionnels. Ce qui permet d'augmenter les échanges en fonction de chacun. Pour autant dans cette revue de la littérature, comme en France, les ergothérapeutes suisses ne font pas partie du système scolaire. Cela indique leur volonté d'agir dans l'inclusion scolaire.

#### Notation de la qualité des échanges :

13 enseignants sont plutôt satisfaits voir très satisfait et 8 sont moyennement satisfait. La qualité de la collaboration entre enseignant et professionnels de santé est aussi un axe de réflexion dans la revue de la littérature. France Beauregard et JC. Kalubi détaille cette collaboration en identifiant les besoins de chacun pouvant être différent (17).

Mais aussi Marco Allenbach and al identifient que la collaboration professionnelle (enseignant / professionnels de santé) présente, mais souvent peu réfléchi et incomprise. (18). Cela montre aussi une qualité de collaboration pouvant être moins bonne. Nous pouvons nous demander quels facteurs influencent la qualité de cette collaboration ? Ce même auteur indique que « des pratiques collaboratives créatives et contextualisées peuvent se construire à condition que les intervenants s'éloignent de la posture d'expert et s'engagent dans un processus de négociations et de co-construction de leur rôle professionnel avec les enseignants ».

### Nbr d'enseignants rencontrant des difficultés dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Il y a 11 enseignants sur 21 qui ont rencontré des difficultés dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap alors qu'ils font partie des enseignants ayant échangé avec les ergothérapeutes. Cela interroge sur l'accompagnement de l'ergothérapeute pour ces enfants en lien avec l'enseignant.

Dans le questionnaire, les difficultés rencontrées peuvent être de l'ordre du matériel, organisationnelles, mais aussi humaines. Dans les réponses, il y a la difficulté dans la mise en place d'activités spécifiques et la gestion du groupe classe en notant un décalage trop important entre les niveaux des élèves et un trop grand nombre. Ce que confirme Line Massé and al dans la revue de la littérature en parlant de la difficulté d'intégration des enfants avec des troubles du comportement entraînant du stress chez les enseignants et une diminution de leur sentiment d'auto-efficacité (19). Les répondants ont aussi identifié des attentes différentes des acteurs autour de l'enfant. En accord avec France Beauregard qui souligne des problèmes de compréhension des objectifs professionnels de chacun. (17). Dans la revue de la littérature, il est aussi indiqué l'importance d'une formation aux enseignants pour augmenter leur efficacité (19).

### Les axes d'améliorations proposés par les enseignants pour une inclusion optimale :

Comme nous avons vu dans la partie des résultats, les besoins se posent sur des connaissances sur la situation de handicap, des conseils pour l'accompagnement de l'enfant concerné en donnant des outils d'adaptation. Neuf enseignants demandent une formation. Il y a aussi une forte demande matérielle pour les adaptations et aménagements de la classe. Une demande d'une présence d'aide humaine que cela soit interne à l'école comme les AESH ou externe comme les ergothérapeutes, avec un souhait de temps d'échanges, d'une collaboration, et un temps en classe existant ou plus important.

Ces axes d'amélioration sont aussi vus dans la revue de la littérature avec une idée de travail en équipe s'appuyant sur de la co-construction, de l'écoute, de la connaissance du rôle de l'autre. Zahava L. and al ouvrent à l'échange avec d'autres acteurs tels que la famille, l'administratif.

### Les axes d'améliorations pour la collaboration avec l'ergothérapeute :

Il est surtout attendu par les enseignants, une présence de l'ergothérapeute en classe, avec un premier contact avant la rentrée pour préparer la classe. Cela étant, il est proposé en plus

d'autres moyens d'échanges comme les mails, réunions, plateformes numériques pluridisciplinaires.

Il est aussi attendu des ergothérapeutes des moyens, des connaissances données aux enseignants sous forme de livrets, fiches pour les aider dans leur accompagnement avec l'enfant, mais aussi un partage d'informations. L'importance de l'ergothérapeute en milieu scolaire est mise en évidence dans l'étude de Simoni Pires da Fonseca and al qui montre son rôle et son efficacité et elle rajoute : "les actions de l'ergothérapeute dans le processus d'inclusion devant se concentrer sur la pratique et la formation continue de l'enseignant" (15). Ainsi, en plus de partager des connaissances, l'ergothérapeute pourrait aussi améliorer cette inclusion scolaire en formant les enseignants et en étant un médiateur avec les différents acteurs autour de l'enfant (famille, professionnels).

À la suite de cette analyse, Il en ressort un besoin des enseignants à être formé à l'accompagnement des enfants en situation de handicap pour cette inclusion scolaire. Nous pouvons nous poser comme question : L'ergothérapeute peut-il former les enseignants pour les accompagner dans l'inclusion scolaire ? Quels moyens sont mis en place ? Comment procède-t-il ? Quelles compétences met-il en œuvre ? rencontre-t-il des difficultés ? A-t-il des éléments ressources sur lesquels il peut s'appuyer ?

Au niveau des échanges, ils peuvent être parfois difficiles avec une incompréhension des rôles de chacun et un décalage entre les attentes. Pourtant cela reste une forte demande des enseignants de rencontrer des professionnels de la santé pour mieux appréhender les situations de handicap. Ainsi nous pouvons nous demander, quelle place à l'ergothérapeute dans cette collaboration ? Quels éléments peut-il mettre en œuvre pour faciliter cette collaboration ? Quelles sont les compétences utilisées pour la réussite de cette collaboration ? Quels sont les obstacles qu'il peut rencontrer avec l'enseignant lors de ses échanges ? Et quel est le cadre légal et administratif pour que l'ergothérapeute intervienne auprès des enseignants ?

### **1.7 Question initiale de Recherche**

Cette problématisation nous amène à une question initiale de recherche qui est :

« Comment la collaboration peut répondre aux besoins des enseignants pour les accompagner dans l'inclusion des élèves en situation de handicap ? »

## 1.8 Cadre de référence

Les phénomènes réunis et mis en tension sont la collaboration et la formation.

La collaboration et la formation sont deux phénomènes clés qui se rejoignent dans de nombreux domaines, notamment en psychologie, en sciences de l'éducation et en sociologie. Ces deux concepts sont étroitement liés, car la collaboration est souvent un moyen efficace pour favoriser la formation et le développement de compétences.

En psychologie, la collaboration est souvent étudiée dans le contexte des interactions sociales, notamment en ce qui concerne la manière dont les individus travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs. Claude Richard et Marie-Thérèse Lussier, deux psychologues, ont ainsi étudié la collaboration dans des contextes tels que le travail en équipe, la prise de décision, la résolution de problèmes, etc. Leurs travaux ont permis de mieux comprendre les mécanismes de la collaboration et les facteurs qui favorisent ou entravent cette dernière.

En sciences de l'éducation, la collaboration est souvent étudiée dans le contexte de l'apprentissage collaboratif. Karin Lundgren-Cayrol, docteure en éducation, a ainsi étudié les effets de la collaboration sur l'apprentissage et le développement de compétences chez les élèves. Ses travaux ont montré que la collaboration peut être un moyen efficace pour favoriser l'apprentissage et la réussite scolaire.

En sociologie et sciences humaines et sociales, la collaboration est souvent étudiée dans le contexte des relations intergroupes et des dynamiques de pouvoir. René Girard, anthropologue, a ainsi étudié les mécanismes de la collaboration et de la rivalité dans les sociétés humaines. Ses travaux ont permis de mieux comprendre les phénomènes de mimétisme et de désir mimétique, qui peuvent être à l'origine de la collaboration, mais aussi de la rivalité et de la violence.

Enfin, en ingénierie cognitive et éducative, la collaboration est souvent étudiée dans le contexte de la conception de dispositifs d'apprentissage collaboratif. France Henri, professeur et chercheur en ingénierie cognitive et éducative, et Elisabeth A Townsend, professeur universitaire en ergothérapie, ont ainsi étudié les effets de différents types de collaboration sur l'apprentissage et le développement de compétences chez les élèves.

En résumé, la collaboration et la formation sont des phénomènes étroitement liés, qui ont fait l'objet de nombreuses études et recherches dans différents champs disciplinaires. Ces deux concepts sont des enjeux importants pour la compréhension des interactions sociales et des processus d'apprentissage, ainsi que pour le développement de compétences individuelles et collectives.

### **1.8.1 La collaboration**

#### La collaboration professionnelle :

Selon Allenbach, Duchesne and al, la collaboration professionnelle implique la participation d'acteurs appartenant à des groupes professionnels différents dans les processus de prise de décisions ou d'interventions visant à répondre aux besoins particuliers des élèves. La collaboration est donc essentielle pour travailler ensemble vers un objectif commun et atteindre des résultats, tout en partageant la responsabilité (Girard 2014).

#### Les facteurs influents la collaboration :

L'étude de la collaboration interprofessionnelle met en lumière différents facteurs qui exercent une influence sur son efficacité.

#### **-la communication :**

Parmi ces facteurs, la qualité de la communication est particulièrement importante. Les recherches ont en effet démontré que des stratégies de communication qui encouragent le partage des expertises de chaque professionnel en équipe soutiennent la collaboration interprofessionnelle et apportent une valeur ajoutée à la démarche de soins (16).

La collaboration interprofessionnelle est un processus de communication et de prise de décision qui favorise la synergie des intervenants sur le plan des connaissances et des compétences individuelles et communes. Cette synergie a un impact direct sur les soins offerts au patient (16). En encourageant la collaboration interprofessionnelle, les professionnels de santé peuvent travailler ensemble de manière plus efficace, prendre des décisions éclairées et offrir des soins de qualité supérieure. En somme, une bonne communication et une collaboration interprofessionnelle efficace sont essentielles pour améliorer la qualité des soins de santé.

#### **-les valeurs**

Comme le souligne Claude Richard et Marie –Thérèse Lussier, dans la collaboration il y a l'écoute de l'autre, la réceptivité et le respect de l'expertise, la collaboration nécessite la mise en pratique de valeurs : respect, bienveillance, humilité, sagesse, la connaissance de l'autre et de soi, mais aussi une identification des attentes de chaque professionnel.

D'après Doris Piècé, l'écoute est une stratégie essentielle de toute communication efficace. En effet, lorsque nous écoutons attentivement notre interlocuteur, nous sommes mieux en mesure de comprendre ses besoins, ses préoccupations et ses perspectives. Cela nous permet également de mieux nous connaître mutuellement.

La collaboration s'appuie sur l'empathie, l'altruisme, la confiance et la communication créatrice (18). Les valeurs se manifestent dans cette interaction, mais aussi le partage d'habilités (18).

### **-L'écoute**

L'écoute active implique de donner une attention soutenue à ce que l'autre personne dit, d'être conscient de son langage corporel et de lui poser des questions pertinentes pour mieux comprendre son point de vue. En écoutant de manière attentive, nous pouvons établir des relations de confiance et de respect avec nos interlocuteurs, ce qui favorise une communication ouverte et efficace.

En somme, l'écoute est une compétence clé pour toute communication efficace. Elle nous permet de mieux comprendre les autres et de mieux nous faire comprendre. En cultivant l'écoute active, nous pouvons améliorer nos relations interpersonnelles et notre capacité à travailler en équipe.

« La collaboration requiert des habilités d'écoute, de communication, de respect et de confiance aux autres, de collaboration, d'encouragement dans la recherche persistante »(18)

Ils donnent comme stratégies, la validation en reformulant pour montrer que la personne a été bien écoutée, mais aussi des phrases d'accroche pour demander la disponibilité de la personne pour avoir son attention. Ils rajoutent une nécessité de rigueur dans le discours pour favoriser les échanges d'informations et l'écoute. Cette rigueur se caractérise par des échanges concrets, précis et logiques.

### **-La confiance :**

Selon Allenbach, la confiance est un élément clé pour favoriser une communication constructive et une collaboration efficace entre les acteurs impliqués dans un projet ou une initiative. Lorsqu'il y a de la confiance, les individus se sentent en sécurité pour exprimer leurs divergences d'opinions. Cette expression des divergences peut alors prendre la forme d'une discussion ouverte et constructive, qui permettra aux acteurs de mieux comprendre les perspectives de chacun.

Cette confrontation naturelle des regards est bénéfique pour la co-élaboration de nouvelles pratiques, car elle encourage la créativité et la réflexion critique. En mettant en avant leurs idées, leurs points de vue et leurs expériences, les acteurs peuvent collaborer pour créer de nouvelles solutions et améliorer leurs pratiques.

Pour les auteurs : Corinne Mérini, Jean-François Marcel et Thierry Piot, dans leur étude sur la collaboration dans l'enseignement entre différents professionnels, il en ressort un manque

de temps qui les épuise, une difficulté d'organisation pour se rencontrer, le besoin d'avoir confiance en soi et en l'autre pour coconstruire, la reconnaissance mutuelle des compétences de l'autre, le partage des significations (connaissances, valeurs et pratiques), la nécessité d'ajustements réciproques (s'harmoniser, communiquer), la prise en compte des perceptions individuelles (17). Pour enrichir la discussion sur la collaboration, Elisabeth Townsend et Helene Polatajko ajoutent que la capacité à collaborer est essentielle pour habiliter le partage de pouvoir dans une pratique centrée sur le client. Elles soulignent également l'importance de la co-construction et de la relation transversale dans la collaboration, ainsi que la nécessité de partager les talents et les compétences dans le respect mutuel, avec un intérêt authentique et une reconnaissance de l'altérité.

### **1.8.2 La Formation :**

Le domaine de la formation est exploré par plusieurs auteurs majeurs, dont Laurent Bélanger, André Petit et Jean-Louis Bergeron, tous professeurs universitaires spécialisés en gestion et ressources humaines. Michel Fabre, quant à lui, est un maître de conférences en science de l'éducation. Ensemble, ils ont contribué à faire avancer la réflexion sur l'importance de la formation pour le développement des compétences professionnelles et personnelles.

#### La formation source d'apprentissage :

« La formation est un ensemble d'activités d'apprentissage planifié visant l'acquisition de connaissances, d'habiletés, et d'attitudes, propres à faciliter l'adaptation des individus et des groupes à leur environnement socioprofessionnel et en même temps, à la réalisation des objectifs d'efficacité de l'organisation' » *Belanger, Benabou, Bergeron, Foucher et Petit.*

« Le mot français « formation » remonte au 11<sup>e</sup> siècle. Il désigne le processus naturel ou culturel par lequel les choses prennent forme, ainsi que les résultats de ce processus.

#### La formation source d'évolution de la personne :

Le sens pédagogique n'apparaît, qu'au début du siècle où il dénote : 1) le cursus, 2) le système (la formation des instituteurs), 3) le processus (la formation est un travail sur soi).

« Former comme processus, c'est toujours former quelqu'un à quelque chose et pour quelque chose. La formation implique donc une triple logique de l'évolution du sujet (le formateur et le formé) et de leurs relations ; logique didactique de l'acquisition des contenus et des méthodes ; logique socio-économique de l'adaptation aux contextes culturels ou professionnels. » (20). Il est bien identifié que ce processus est aussi un travail sur soi et demande une évolution. Il est noté trois styles de formation, la professionnelle, la

psychosociale et la didactique selon qu'il s'agit plutôt de préparation au métier, de développement personnel ou de construction de savoir.

La formation s'articule entre un processus dominant et un soumis et le troisième restant en marge. cf. annexe 5. Ceci soulève une problématique spécifique à chaque style posant comme question de ce qui est formateur et les valeurs qui en découlent (l'utilité sociale, la qualité du développement personnel, la qualité des contenus enseignés). La formation à des exigences et des valeurs d'après Michel Fabre. Il identifie quatre critères :

1-une transformation de la personne dans ses multiples aspects cognitifs, affectifs et sociaux et par rapport à des apprentissages de savoirs, savoir-faire et savoir-être, un changement qualitatif plus ou moins profond. Selon les théories de formation, ces changements pourront s'effectuer dans un cadre behavioriste (conditionnement), piagétien (changements de stade ou de registre de fonctionnement intellectuel), freudien (remaniements des identifications), Lewinien (changement des représentations sociales) ou bachelardien (réformes épistémologiques).

2- un centrage sur le contexte, la formation est ajustée aux besoins des personnes, à la situation.

3-une articulation entre la théorie et la pratique et ses problèmes.

4- Rationalisation technique, qui résonne avec justesse, réorganisation du processus pour accroître son efficacité.

#### La formation source de construction :

Luc Ria, pour nous parler de la formation, il définit avant tout l'activité professionnelle pour mieux comprendre son mécanisme et agir dessus. « L'activité professionnelle est à la fois « productive » (par son activité, l'individu transforme son environnement de travail) et « constructive » (par son activité, l'individu se transforme lui-même) ces deux dimensions de l'activité sont interdépendantes. Des dynamiques réflexives peuvent émerger et donner lieu à de nouvelles modalités d'intervention en classe. » (21). Cet auteur identifie à partir des travaux d'Argyris et Schon (*organizational Learning : theory, method, and practice, reading : Addison-Wesley, 1996*) la construction de routines, la tendance au conservatisme, la recherche de la réussite, mais aussi un évitement des émotions négatives, un contrôle de l'environnement, une protection contre les autres. Cela peut aboutir à des routines défensives annihilant toute forme de nouvelles adaptations. D'où l'intérêt d'un travail d'analyse prenant en compte la position des autres. Il met en valeur des repères notionnels qui sont :

-la professionnalité : ensembles de normes, règles professionnelles, valeurs éthiques et éducatives, posture et gestes mobilisés dans l'activité. Cette identification pourra servir dans l'approche formative.

-Les apprentissages : connaissances, valeurs, savoir-faire, savoir-être, expériences qui sont utiles dans l'évolution pour atteindre un nouveau degré de compréhension.

Luc Ria note que cette formation ne doit pas être de type descendant, mais comme un soutien avec une émancipation potentielle de leur part, une autonomie, une responsabilisation, incitant les enseignants à être les « auteurs » et les « acteurs de leur propre activité professionnelle pour promouvoir une culture de la valorisation de l'expérience professionnelle.

Après l'étude de ces deux concepts, une matrice théorique est proposée en annexe 5.

### **Problématisation théorique**

Au vu de cette étude, la collaboration est au cœur des interactions sociales entre enseignant et ergothérapeute dans un but commun, l'inclusion scolaire. Il est indiqué qu'elle peut être un moyen efficace pour favoriser l'apprentissage et la réussite scolaire, car elle permet de développer des capacités individuelles et collectives par cette synergie d'échanges. Alors, comment susciter cette synergie, cette envie d'échanges ? Comment atteindre des résultats, tout en partageant la responsabilité ? Il est vu dans la revue de la littérature comme axe d'amélioration à la collaboration, le besoin de s'éloigner de la posture d'expert pour coconstruire avec l'autre. L'étude de ce concept rajoute le besoin d'une reconnaissance mutuelle des compétences de l'autre et la prise en compte des perceptions individuelle. Quel rôle à l'ergothérapeute devant cet ajustement de posture ? Quelle posture l'ergothérapeute utilise ? En quoi sa posture va permettre une meilleure connaissance de l'autre ? La communication est un élément important dans ces échanges, comment la communication peut être un facilitateur dans la relation de collaboration ? Sachant qu'il est noté des compétences nécessaires comme l'écoute de l'autre, la réceptivité et le respect de l'expertise, mais aussi le respect, la bienveillance, l'humilité, la sagesse, la connaissance de l'autre et de soi. Que met en place l'ergothérapeute lors de sa collaboration et quels peuvent être les obstacles à la mise en place de ces compétences ? La confiance est aussi un point clé dans une collaboration ouverte et efficace, est-elle facile à instaurer ? Ces compétences sont-elles partagées ?

Que cela soit dans la revue de la littérature ou dans l'enquête exploratoire, la formation des enseignants est abordée. Sur le terrain, les enseignants ont un manque de formation et la

revue de la littérature montre qu'un programme de formation dans les classes pour aider l'inclusion scolaire est concluant. Comme nous l'avons vu précédemment, la formation est un ensemble d'activités d'apprentissage planifié visant l'acquisition de connaissances, d'habiletés, et d'attitudes, propres à faciliter l'adaptation des individus à leur environnement socioprofessionnel, elle permet le développement des compétences professionnelles et personnelles. Mais pour autant cela demande un travail sur soi et une évolution de sa vision pour intégrer de nouvelles connaissances. Dans ce cheminement, que met en place l'ergothérapeute pour transmettre ses connaissances que réclament les enseignants vus dans l'enquête exploratoire ? Comment susciter cette remise en question des enseignants devant des savoirs, savoir-faire, savoir être pour adapter une posture facilitante auprès de l'enfant ? Dans la formation on retrouve les compétences de l'écoute, le climat de confiance, le respect de l'autre qui sont aussi dans la collaboration. On peut se demander quels rôles joue-t-il dans les deux domaines ? Ont-ils un impact l'un sur l'autre ? La formation induit une transformation de la personne dans ses multiples aspects cognitifs, affectifs et sociaux et par rapport à des apprentissages de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Comment la formation peut-elle favoriser la collaboration ?

## **1.9 Question de recherche**

Dans une approche collaborative avec l'enseignant s'occupant d'enfants en situation de handicap, comment l'ergothérapeute peut-il s'inscrire dans une démarche de formation pour l'inclusion scolaire ?

### **Objet de recherche :**

Étude de la relation collaborative des ergothérapeutes avec les enseignants dans le but de les former par rapport à leurs besoins d'inclusion des enfants en situation de handicap.

## **2 Matériels et méthodes**

### **2.1 Choix de la méthode de recherche**

Pour répondre à cette question « Comment se fait la collaboration entre l'ergothérapeute et l'enseignant et quel est son positionnement dans la formation ? », la méthode clinique semble appropriée pour étudier l'aspect relationnel.

Ainsi cette recherche exploratoire permettra d'aborder des variables d'ordre humaine en recherchant de nouvelles informations sur la manière dont se positionne l'ergothérapeute dans la communication, sa la remise en question.

Stéphanie Gaudet indique que la recherche qualitative permet de saisir plus facilement l'historicité et la complexité du social ainsi que son caractère subjectif (22). C'est cette subjectivité qui est recherchée dans cette étude pour faire émerger de nouvelles informations pour enrichir la théorie. Comme nous l'explique Stéphanie Gaudet, la plupart du temps, la recherche qualitative se base sur des questions commençant par « comment » pour favoriser des interprétations à la fois riches et ancrées dans leur contexte tout en menant à une compréhension des processus sociaux. Elle rajoute que la méthode qualitative a pour objectif de comprendre et d'interpréter pour ensuite expliquer une réalité localisée (22). Notre recherche vise à comprendre comment les ergothérapeutes et les enseignants collaborent, et comment cette expérience peut être intégrée dans la formation des ergothérapeutes pour accompagner les enfants en situation de handicap.

Comment se positionne l'ergothérapeute face à l'enseignant ? A-t-il connaissance des compétences, rôles de l'enseignant ?...

Des limites de cette méthode qualitative sont identifiées par Marc Corbière et Nadine Larivière, qui sont : l'existence de « peu d'objets écrits de nature méthodologique, si elle est mal utilisée elle peut se limiter à une description réductrice des phénomènes qui n'intégrerait pas la dimension interprétative ou subjective de ceux-ci et elle n'est pas indiquée pour le développement d'une théorie » (23).

Cette analyse qualitative est sans a priori : il n'y a pas d'hypothèse initiale, mais de simples questions. Elle est centrée sur le vécu par rapport à l'agir et le sens du sujet : cette recherche va se baser sur l'expérience de l'ergothérapeute dans ces trois domaines. Cela tient compte de son fonctionnement, ses valeurs, ses croyances...

Son Analyse du contenu va apporter de nouvelles informations et concepts pour répondre à notre questionnement.

## **2.2 Choix de la Population**

**La population cible** : des ergothérapeutes en pédiatrie exerçant en milieu scolaire auprès d'enfants en situation de handicap. Il n'y a pas de spécificité du handicap de l'enfant, car l'objectif est de comprendre la relation de collaboration entre ergothérapeute et enseignant dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap. La liste d'ergothérapeutes choisis sera faite par l'aide d'étudiants de l'école d'ergothérapie de Marseille, mais aussi en

utilisant l'annuaire. Ce dernier permettra de trouver des ergothérapeutes proches géographiquement pour accéder à des entretiens en présentiel favorisant un meilleur recueil d'informations. Cela reste un échantillon de personnes expertes pour répondre à la problématique. C'est-à-dire des personnes engagées dans une collaboration enseignants/ergothérapeutes dans l'objectif d'une inclusion scolaire des enfants en situation de handicap. La population cible sélectionnée pour cette recherche répond aux critères d'inclusion et d'exclusion établis. Les facteurs d'inclusion comprennent l'exercice dans des classes ordinaires allant de la maternelle au lycée, ainsi qu'un échange direct avec les enseignants. Les facteurs d'exclusion incluent les classes spécialisées et supérieures. Pour assurer une interprétation des résultats, il est prévu de sélectionner un échantillonnage restreint d'ergothérapeutes, avec une quantité minimale permettant de croiser les données.

### **2.3 Sites de recherche des professionnels :**

Dans un premier temps la recherche a été faite sur internet pour trouver des ergothérapeutes libéraux proche géographiquement. Par manque de disponibilité, une deuxième recherche a été faite par le biais du réseau de connaissances au niveau des étudiants de la promotion et des tuteurs de stages et de la liste d'ergothérapeutes exerçant en pédiatrie donnée par l'école d'ergothérapeutes de Marseille.

Les caractéristiques de l'échantillon d'ergothérapeutes final sont des ergothérapeutes femmes, de la région Provence exerçant de la maternelle au collège dans des classes ordinaires. Leur statut étant libéral et/ou salarié en SESSAD.

### **2.4 Choix l'outils de recueil de données (OTRD)**

Il est choisi l'entretien semi-directif, dont le guide d'entretien prend la forme d'une consigne de départ et d'une courte liste de questions prédéterminées. Cela permet d'avoir une certaine homogénéité dans la structure des entretiens tout en gardant une liberté de réponses dans les thèmes abordés. (22). « L'entrevue se déroule à un moment et dans un lieu à la convenance de la personne interviewée et elle est enregistrée en mode audionumérique pour assurer l'intégrité des données recueillies » (23). Dans notre cas, cela pourra se faire en Visio ou en présentiel suivant le choix de la personne. Cette adaptation à la personne permet d'encourager et de faciliter l'expression de son point de vue. Le lieu en étant adapté permet de garder une confidentialité sans être dérangé par l'environnement (bruit, personne).

L'attitude de l'interviewer est aussi importante pour cette libre expression en ayant une posture de respect, non-jugement et d'écoute active.

En ce qui concerne le temps, l'entretien se fera sur les temps de disponibilité de chacun avec une durée maximum d'une heure.

En début d'entretien, pour des questions d'éthique, il sera nécessaire de demander l'acceptation de la personne à faire l'entretien, l'autorisation de l'enregistrement et lui indiquer son droit à interrompre l'entretien.

Les avantages de choisir l'entretien semi-directif sont que cela permet une certaine flexibilité dans les questions posées, permettant aux participants de s'exprimer librement sur leur expérience et leur point de vue. Les chercheurs peuvent également adapter les questions en fonction des réponses des participants. Mais aussi, les entretiens semi-directifs permettent d'obtenir des données approfondies sur les expériences, les attitudes et les croyances des participants. Les participants peuvent expliquer en détail leur expérience personnelle, fournissant des informations riches et détaillées, ce qui correspond à notre recherche. Ils peuvent permettre de mieux comprendre les attitudes, les croyances et les motivations des participants, ce qui peut aider les chercheurs à mieux comprendre les phénomènes étudiés.

Cependant, il y a aussi quelques limites à prendre en compte : des biais de l'intervieweur : Les entretiens semi-directifs dépendent de la capacité de l'intervieweur à poser les bonnes questions, à interpréter les réponses et à saisir les nuances des réponses des participants. Les biais de l'intervieweur peuvent affecter la qualité des données recueillies. En limite il y a aussi un manque de généralisation et un coût en temps (retranscription et analyse des données).

Dans un entretien semi-directif, plusieurs biais peuvent apparaître. Nous allons les identifier et analyser pour mieux les anticiper et les diminuer.

## **2.5 Les Biais de recherche :**

Nous pouvons trouver dans un entretien semi-directif les biais de méthodologie. L'information recueillie peut-être insuffisante ou incomplète, les questions peuvent être mal formulées ou incomprises. Pour l'atténuer, un des moyens est de faire un entretien test pour valider la compréhension des questions. La population ciblée peut aussi être mal sélectionnée.

Pour diminuer ce biais de méthodologie, il sera important de prendre le temps de bien formuler les questions, d'être précis et sans orientations aussi bien verbale que non verbale (ton de la voix). Un des moyens est de rester neutre en reformulant les réponses.

Un second biais peut être le biais affectif. Il peut y avoir des déformations du jugement entraînées par l'influence des états affectifs sur les processus de raisonnement ou d'évaluation. Les émotions interfèrent avec le jugement moral. Par exemple, être d'humeur positive ou négative peut influencer un recueil d'information. Prendre conscience de nos états d'âme du moment est un moyen pour diminuer leur interférence sur le recueil de l'information et rester le plus possible objectif.

Un troisième biais pouvant apparaître lors de l'entretien est le biais de désirabilité sociale. La personne interviewée ou nous-mêmes pouvons-nous montrer sous une facette positive. Un des moyens pour l'atténuer est de multiplier les entretiens avec des personnes différentes pour avoir des points de vue variés, mais aussi respectés l'anonymat pour une expression plus libre.

Un quatrième biais est le biais de confirmation (d'hypothèses), ou il y a une tendance naturelle à privilégier les informations qui confirment nos idées préconçues, nos hypothèses et ainsi, accorder moins d'importance aux points de vue jouant en défaveur de nos conceptions. Dans notre entretien, il sera important de repérer ses différences pour aller les interroger. Poser des questions autres que celles qui confortent nos points de vue initiaux (24).

Ces biais font partie de nos mécanismes, en les identifiant, nous pouvons essayer de les réduire et de prendre conscience de leur influence lors de l'analyse des données.

## **2.6 La construction de l'OTRD**

L'outil de recherche sera construit en se basant sur une analyse approfondie des éléments trouvés dans les références théoriques, ainsi que des concepts émergents issus de la confrontation de ces éléments avec l'enquête exploratoire. Ces concepts et sous-concepts ont été intégrés dans une matrice théorique, présentée en annexe 6, qui servira de guide pour identifier les indicateurs et concepts pertinents à rechercher lors des entretiens. Ces concepts seront également utilisés pour élaborer une matrice de questionnement, présentée en annexe 7, qui résulte de la confrontation des concepts émergents avec la problématisation théorique. Cette matrice se compose des libellés des questions en lien avec une thématique, une ou plusieurs questions de relance et l'objectif recherché de la question.

Ce guide de question permet d'aborder tous les thèmes de recherche et de garder une même Structure pour chaque entretien. Cette base uniforme est utilisée pour mieux comparer les différents entretiens entre eux.

La matrice d'entretien :

Avant de commencer les entretiens, une trame de présentation et de conclusion (voir Annexe 8) est élaborée. Cette trame sert à clarifier le sujet dès le début de l'entretien et à vérifier si la personne a bien compris. Elle permet également de ne pas oublier de demander l'autorisation de l'enregistrement audio de l'entretien en soulignant la confidentialité et le droit de la personne à interrompre l'entretien si elle le souhaite.

En final, en ce qui concerne la conclusion de l'entretien, cette trame permet de ne pas oublier de reformuler les points principaux pour synthétiser et remercier la personne pour sa disponibilité et sa participation.

La matrice de questionnement commence par une question pour connaître l'expérience de l'ergothérapeute dans le milieu scolaire et son ancienneté dans son métier.

La deuxième question est la question inaugurale qui permet d'aborder le sujet sur la collaboration entre ergothérapeutes et enseignants, mais surtout connaître les compétences nécessaires dont ont besoin les ergothérapeutes pour cette collaboration.

Les questions suivantes de 3 à 7 identifient les moyens et différents aspects de la collaboration entre ces deux professionnels.

Les questions 8 à 10 recherchent à connaître l'implication des ergothérapeutes face à la formation des enseignants et son intérêt et difficulté.

La dernière question regroupe la collaboration et la formation pour savoir si elles ont des liens et s'influencent.

## **2.7 Méthode d'analyse des données**

Une analyse des réponses est effectuée en utilisant une analyse lexicale et une analyse thématique.

Cette analyse Lexicale permet un décompte des mots les plus fréquemment utilisés dans le texte étudié afin de repérer les termes particuliers les plus récurrents dans les entretiens.

L'outil utilisé pour cette analyse est le logiciel Nvivo®. Chaque entretien est analysé en recherchant les 12 mots les plus fréquents avec une longueur minimale de 5 lettres. Ne pouvant pas exclure les mots en relation avec le sujet (enseignant, élèves, enfant, classe), il a été choisi un nombre suffisamment important de mots (12) pour en ressortir d'autres mots pouvant être signifiants. Lors de la recherche, les mots sont regroupés avec une même racine (vraie, vraiment) cela évite des redondances de sens. En sélectionnant un nombre minimal de 5 lettres dans le mot, cela permet de retirer toutes les conjonctions.

Pour chaque entretien sont donnés un nuage de mots et la liste des 12 mots les plus fréquents. Pour ne pas omettre un mot de 5 lettres pouvant être très fréquente et apportant un intérêt, une deuxième analyse des entretiens a été faite sur des mots de 5 lettres. Lors de l'analyse, il sera vérifié le sens des mots en les recontextualisant pour éviter les contresens.

L'analyse thématique étudie le contenu du discours en mettant en évidence des thèmes apparaissant dans l'entretien. Il sera étudié le contenu du discours à la recherche de thèmes qui peuvent être pertinents pour comprendre le sujet de recherche. Ce regroupement de thèmes se fera sous format tableau avec en parallèle les éléments du discours sélectionnés.

Ces analyses sont complémentaires afin de permettre une analyse plus objective des résultats. Les entretiens sont retranscrits avec la retranscription vocale dans le logiciel Word. Une première écoute est faite pour corriger les mots mal retranscrits. Une deuxième lecture va permettre de ramener certaines interjections à leur forme écrite et restaurer les négations pour avoir une fluidité de texte et anonymisée en vérifiant qu'il n'y a pas d'éléments pouvant reconnaître la personne ou les lieux (25).

Le texte ainsi retranscrit est ensuite mis en page avec la numérotation des lignes par Word et la police en italique pour l'interviewer.

### **2.7.1 Test de faisabilité et validité du dispositif**

Afin d'évaluer la faisabilité et la validité de la matrice d'entretien, un test a été réalisé pour évaluer le questionnaire.

L'analyse a permis de repérer les phrases contenant des termes complexes pour l'enseignant, pouvant constituer une difficulté potentielle dans le questionnaire.

La deuxième question a été reformulée pour être plus claire et compréhensible.

Des questions de relances ont été supprimées en raison de leur longueur et de leur caractère répétitif.

Bien que le nombre de questions soit assez important, ces modifications permettent de réaliser l'entretien dans le temps imparti.

Cet ajustement m'a permis d'être plus claire lors du questionnement.

## **2.8 Déroulement de l'enquête**

Nous allons effectuer une recherche d'ergothérapeutes appartenant aux critères de sélection proche géographiquement afin de faire des entretiens en présentiel.

Pour établir un premier contact, le sms sera choisi.

En cas d'indisponibilité ou de non-conformités aux critères de sélection des ergothérapeutes, la recherche s'entendra sur un listing fourni par l'école.

Le premier rendez-vous d'entretien servira d'entretien test.

En cas d'impossibilité de faire les entretiens en présentiel, il sera possible d'utiliser les modalités par téléphone ou visio.

Les rendez-vous seront pris selon l'emploi du temps de chacun.

Au préalable ont été envoyées par mail les demandes de consentement pour l'entretien et l'autorisation d'enregistrement avec la notice explicative du mémoire, cf. annexe 9.

Au moment du rendez-vous de l'entretien, une présentation du chercheur et du thème du mémoire est faite en appuis avec la trame en annexe 8.

L'entretien se poursuivra avec les questions établies dans la matrice du questionnaire.

Pour enregistrer l'entretien, le téléphone est mis en haut-parleur et un autre téléphone est utilisé pour enregistrer.

### **3 Résultats et analyses**

Dans cette partie nous allons analyser les résultats issus de la retranscription de quatre entretiens réalisés auprès d'ergothérapeutes cf. annexes 10 à 13.

#### **3.1 Analyse descriptive**

Les interviewées sont toutes des ergothérapeutes femmes.

Pour la première ergothérapeute identifiée ERGO1, elle exerce depuis janvier 2012, elle est diplômée depuis juin 2011. Elle a exercé immédiatement en libéral en pédiatrie, agissant dans les écoles.

Pour la deuxième ergothérapeute identifiée ERGO 2, elle exerce depuis septembre 2020, elle est diplômée depuis 2020 de l'IFE de Marseille, elle a exercé immédiatement en libéral en pédiatrie avec surtout des troubles de l'apprentissage, elle intervient en classe, mais principalement au cabinet.

Pour la troisième ergothérapeute identifiée ERGO 3, elle exerce depuis septembre 2013, elle est diplômée depuis 2013 de l'école de Berk-sur-Mer. Elle a exercé immédiatement dans le milieu scolaire au sein d'un SESSAD moteur, SESSAD Dys et en libéral.

Pour la quatrième ergothérapeute identifiée ERGO 4, elle exerce depuis 10 ans en pédiatrie en SESSAD, EAP et depuis un an en libéral. Elle est diplômée depuis 20 ans. Les 10 premières années, elle a exercé dans les soins à domicile à l'hôpital en gériatrie et en centre de rééducation.

Les similitudes sont que toutes les ergothérapeutes identifiées ont toutes travaillé en libéral à un moment donné de leur carrière.

Les différences sont leur expérience professionnelle en nombre d'années ainsi que le lieu et la population.

### **3.2 Analyse lexicale**

#### Pour l'entretien 1 :

Nous retrouvons les trois plus fréquents mots "enseignant, classe, enfant" qui font référence au sujet de l'entretien. Le mot patient(s) est retrouvé 23 fois, mais ce mot peut-être sous deux sens : "être patient" et "être un patient". Dans ce texte il a été utilisé en tant qu'adjectif qu'une seule fois, les autres permettent d'identifier l'enfant. Il vient ensuite les mots de besoin et vraiment exprimés 22 fois. Le besoin est aussi bien en rapport avec l'enseignant que l'ergothérapeute et il est rattaché une fois à l'enfant. Le contexte de réalité est bien posé par l'utilisation de 22 fois du mot vraiment. Le mot demande se retrouve 14 fois dans l'entretien sous différentes conjugaisons. La demande est essentiellement liée à l'ergothérapeute par rapport à l'enseignant, une fois, est stipulé que les enseignants peuvent demander à l'ergothérapeute. Pour donner suite à l'analyse sur des mots de 5 lettres, il en ressort que l'ergothérapeute marque une importance de temps en l'expriment 31 fois. Son sens peut varier sur la notion de manque de temps de l'enseignant ou de l'ergothérapeute, mais aussi pour exprimer une plage horaire, un temps consacré à la collaboration de l'ergothérapeute avec l'enseignant.

Le nuage de mot en annexe 14 met en évidence 2 mots qui se correspondent : le besoin et la demande. Car le besoin est une insatisfaction ressentie par un individu par rapport à une situation donnée, tandis que la demande est l'expression concrète du besoin, c'est-à-dire la recherche active de solution pour répondre à ce besoin. Cela peut montrer des liens existant entre le ressenti et l'action.

#### Pour l'entretien 2 :

Comme dans le premier entretien, les premiers mots les plus exprimés font partie du sujet de l'entretien "enfant, enseignants, classe, professeur". Ensuite il est utilisé 13 fois les mots essayer et situation, 12 fois exemple. L'ergothérapeute exprime ses intentions de faire quelque chose sans garantir que cela sera réalisé avec succès en utilisant "je vais essayer ou j'essaie". Elle fait référence à l'état actuel des choses en utilisant le mot situation, il est utilisé deux fois dans "mise en situation". Le terme exemple est surtout utilisé pour illustrer ses propos, pour donner une idée concrète. Elle exprime ses requêtes et sollicite celles des

enseignants par l'expression "demande, demander" vue 8 fois qui est aussi dans le premier entretien. Elle exprime des actions rapides, ou communications franches en utilisant 8 fois le mot directement allié à la communication ou à l'action. En utilisant 8 fois "expliquer" vis-à-vis de l'enseignant, elle met une importance à donner des informations, des détails, des instructions pour aider à comprendre quelque chose. Par suite de l'analyse sur des mots de 5 lettres, il en ressort que l'ergothérapeute marque une importance de temps en l'expriment 18 fois, mais aussi le mot dire 28 fois désignant essentiellement l'action de communiquer ou d'exprimer verbalement quelque chose.

#### Pour l'entretien 3 :

Les deux premiers mots les plus exprimés font partie du sujet de l'entretien "enseignant et enfant" Comme les deux précédents entretiens, la demande est utilisée dans l'entretien à la fréquence de 9 fois. Cette demande est surtout dans une relation personnelle de l'enseignant avec l'AVS ou l'enseignant avec l'enfant, mais aussi une demande de l'ergothérapeute vers l'enseignant. L'ergo 3 a exprimé la difficulté en utilisant 12 fois le mot compliqué. Cette difficulté se retrouve dans la communication avec les enseignants, au niveau de l'organisation (collège, temps) et dans le manque de formation pour l'enseignant en rapport avec la situation de handicap. Elle parle davantage de formation qui apparaît 9 fois dans l'entretien. À l'opposé des autres entretiens, elle a identifié plus précisément les enfants en utilisant les termes "handicap et handicapés". Pour donner suite à l'analyse sur des mots de 5 lettres, il en ressort que l'ergothérapeute marque une importance de temps en l'expriment 13 fois.

Le nuage de mot en annexe 14 fait ressortir les 2 mots souvent et compliqué qui peu marqué un aspect quantitatif des difficultés que peuvent rencontrer les enseignants ou les ergothérapeutes auprès des enseignants.

#### Pour l'entretien 4 :

Contrairement aux trois autres entretiens, les mots les plus fréquents ne sont pas "enseignant, enfant, classe". L'ergo 4 exprime les difficultés de l'enseignant et de l'enfant en l'utilisant 12 fois. Elle montre la quantité de travail des enseignants en utilisant le mot charge vu 7 fois, mais aussi dans le sens de son aide par "la prise en charge". Le travail est aussi fréquent avec un nombre de 11 fois dans l'entretien. La demande est aussi retrouvée 10 fois dans les échanges. Cette demande est faite par l'ergothérapeute, l'enseignant, l'école, mais cela reste d'avantage une demande exprimée par l'ergothérapeute. On retrouve des termes liés à la

posture par l'utilisation des verbes adapter et essayer au nombre de 7 fois. L'adaptation est surtout utilisée par l'ergothérapeute, elle exprime que son action est ajustée ou modifiée pour qu'elle convienne à la situation de l'enseignant, de la classe. L'action d'essayer est aussi bien en collaboration avec l'enseignant que l'ergothérapeute seule. À la suite de l'analyse sur des mots de 5 lettres il en ressort le mot place utilisé 11 fois dans le sens "mettre en place" qui dans cet entretien signifie "instaurer quelque chose ou une action".

Le nuage de mot en annexe 14 met en évidence les obstacles avec les mots charge, travail et difficulté. Il est aussi vu les mots essayer et adapter pouvant illustrer une dynamique d'ajustement par de la recherche, de l'expérimentation.

Pour cette analyse, il est retrouvé les mots et champs lexicaux faisant partie du sujet : enfant, enseignant, professeur, classe avec de forte fréquence.

Il y a aussi des expressions de manque ou de désir par le besoin en lien avec les attentes des enseignants et des ergothérapeutes. C'est pour cela qu'il est aussi beaucoup utilisé dans les entretiens les termes de demande qui vont dans cette identification des attentes. Les mises en situation, les exemples, essayer, s'adapter, agir directement, ces champs lexicaux reflètent les stratégies mises en place dans cette collaboration entre ergothérapeutes et enseignants. À travers les termes de travail, charge et temps, nous pouvons retrouver ce qui peut être une source de difficulté dans cette collaboration.

### **3.3 Analyse thématique**

Cette analyse thématique se compose de deux grands thèmes avec des sous-thèmes. Les résultats sont présentés sous forme d'un tableau cf. annexe 15.

Nous allons rédiger les résultats selon les thèmes et sous thèmes.

#### **La collaboration :**

##### **-la posture :**

Deux ergothérapeutes expriment clairement la nécessité de s'adapter, cela peut impliquer d'être flexible et de s'ajuster aux situations. L'ERGO 2 L63 « je vais essayer de m'adapter à sa façon de faire » et plus précisément en essayant d'identifier les besoins de l'enseignant. (L218-219). C'est ce que confirme l'ERGO 4 en disant "à toi de t'adapter au comportement des uns et des autres" L199-201 en précisant qu'il faut trouver le juste milieu et savoir lâcher L35-36.

Rendre les enseignants acteurs est une posture que l'on retrouve chez l'ERGO 1, 2 et 4. Pour l'ERGO 1 C'est en leur demandant leur aide : L247-249 « Cette phrase, elle est vraiment magique, dans le sens où quand tu dis, j'ai besoin d'eux, j'ai besoin que vous fassiez ça pour permettre de... » cette posture peu permettre de les engager. Pour l'ERGO 2 c'est en mettant l'enseignant en situation, de lui donner des moments pour qu'il pose des questions. L145-147. Comme le dit l'ERGO 4, L45 « Essayez de les rendre acteurs », L213-214 « essayer d'amener l'idée de faire germer l'idée de semer de petites graines pour que l'idée germe. ». Comme nous avons vu précédemment dans l'analyse lexicale, le terme essayer montre que l'ergothérapeute exprime ses intentions de faire quelque chose sans garantir que cela sera réalisé avec succès. Cela peut expliquer la posture pouvant être opposée qui est exprimée par le fait que l'ergothérapeute va le plus souvent vers l'enseignant. L21 « C'est souvent moi qui leur demande » dit l'ERGO 3 en accord avec l'ERGO 4 : L56 « C'est plus moi qui vais les rechercher ». Donc on peut se demander si c'est l'ergothérapeute qui initie les échanges. Des savoir-être sont aussi identifiés dans ces entretiens. En premier est mentionné le non-jugement par l'ERGO1 et l'ERGO 2. La patience est indiquée avec l'ERGO 1 et 4, c'est une question de sagesse pour l'ERGO 1 : L353-355.

L'écoute est clairement exprimée par l'ERGO 2 : L59-63 « je vais être à l'écoute des besoins qu'il y ait en classe et des besoins de la maîtresse alors que l'ERGO 1 souligne le besoin des enseignants d'être entendus L272-274.

L'ERGO 1 parle de posture d'égal à égal L39 elle favorise la collaboration, le travail ensemble. Comme l'indique l'ERGO 4 : L35-36 « Il faut arriver à trouver le juste milieu pour que l'enseignant collabore Et cherche avec nous des solutions » L38 « il ne faut pas non plus imposer des choses » L41 « on peut réfléchir ensemble ».

Il semble être noté une posture positive et optimiste par la valorisation et la dédramatisation utilisée par l'ERGO 4 (L245) et l'ERGO 1 (L273, 277). En valorisant, il est mis en avant les forces de l'enseignant, ce qui peut aider à renforcer la confiance en soi. L'ERGO 2 développe la confiance en soi des enseignants en leur donnant suffisamment de connaissances. (L172). L'ERGO 4 parlera d'un besoin de reconnaissance chez les enseignants (L203-204).

Par moment il est aussi utilisé une posture directive dans ces échanges : L29-30 « Et il y a des choses où il faut être un petit peu intransigeant » énoncé par l'ERGO 4, mais aussi vu chez l'ERGO 2 ; « L90-92 « pointer du doigt les difficultés. Les faire comprendre aux enseignants qui seront présents et qui potentiellement peuvent être réfractaires »

Comme approche d'apprentissage, l'explication est abordée par l'ERGO 2 : « J'essaie de passer par des exemples, beaucoup d'explications, de leur faire comprendre. » L145. Cette

posture peut mettre l'accent sur la clarté, la simplicité et la compréhension. Cette posture peut-être aussi plus autoritaire comme nous avons vu précédemment.

Le dernier ergothérapeute parle d'anticipation avec une posture pour se préparer à de futurs problèmes, il adopte une attitude prévoyante (L295).

#### **- l'intérêt de cette collaboration :**

Ce qui est le plus partagé entre les ergothérapeutes est le soulagement d'une charge de travail même s'il faut commencer par une surcharge. L71-72 « L'idée, c'est de leur montrer que cette charge de travail, ça va leur apporter du bénéfice après et du coup leur enlever du travail » : ERGO 4. Pour l'ERGO 1, il simplifie le travail de l'enseignant par l'apport d'aides (L332-333).

L'ERGO 2 aborde comme avantage, un gain de temps en expliquant que son aide va pouvoir débloquer une situation (L160-161).

Les 3 premiers ergothérapeutes montrent l'intérêt par une sensibilisation de l'enseignant à la situation de handicap qui pourra permettre une meilleure compréhension et aussi d'anticiper comme nous avons vu avec l'ERGO 4. Cette sensibilisation va se faire par l'apport d'idées, la réussite de mise en place de quelque chose qui fonctionne bien (ERGO 1) et l'intérêt de l'utiliser pour d'autres enfants tels que le précise l'ERGO 3 (L41-43).

#### **-la communication :**

Dans la communication nous retrouvons l'écoute, l'adaptation que nous avons vue précédemment dans la posture. L229 « laisser quand même une place très libre à la communication, à la demande, au partage » ERGO 2.

Pour les quatre ergothérapeutes, les échanges se font essentiellement par mail, par téléphone pour l'ERGO 3 et un petit peu pour l'ERGO 2.

Il y a aussi l'utilisation d'écrits pour transmettre ou demander l'information. Il peut être sous forme de questionnaire type Google Form pour l'ERGO 1 (L154-157), sous forme de comptes-rendus pour l'ERGO 3 pouvant être spécifique : le PAP, le GEVASCO (L166).

Les échanges peuvent se faire en présentiel, une modalité rare pour l'ERGO 1 : L101 « je vais aller en classe, 2 fois, vraiment maximum ». Cela sera moins rare pour l'ERGO 3 qui travaille en SESSAD ou il y a des réunions quotidiennes. Cependant cela reste pour rencontrer l'enseignant spécialisé (L5-9). Alors que l'ERGO 2 essaie de voir le professeur principal (L84-85).

En termes de réunion, L'ERGO 1, 2 et 3 informent de leur participation à la réunion d'école, à la réunion de l'équipe de suivi de scolarité (ESS).

Trois ergothérapeutes (1, 2 et 4) insistent sur la clarté de la communication en étant "ultra ciblé" : L146-148 « Elle va être rapide, elle va être ultra ciblée sur les objectifs » (Ergo 1) en accord avec l'ERGO 4 qui parle d'objectifs et demandes précis L27. Il y a aussi un langage clair qui est reformulé chez l'ERGO 1 (L257), très courant et très parlé pour l'ERGO 2 (L104) et clair avec un même langage pour l'ERGO 4 (L220). Ce que précise l'ERGO 1 c'est que cette précision du langage qui permet de gagner en efficacité (L157).

Pour l'ERGO 1 cette communication peut être rapide (L146) et il rajoute que cette communication est avant tout sa demande (L50).

#### **- les difficultés rencontrées :**

Le manque de temps et des échanges trop rapides sont des difficultés rencontrées par les ergothérapeutes 1, 2 et 3. L'ERGO 3 rajoute L160-161 « encore plus en libéral, on n'a pas le temps, on ne peut pas appeler chaque professeur de tous les enfants ». Ce manque de temps entraîne peu de collaboration entre l'enseignant et l'ergothérapeute et cela pour le libéral comme l'exprime l'ERGO 2 : L34-36 « Les professeurs, il faut savoir qu'on est peu en relation malheureusement par le côté libéral où en fait on a des tranches horaires ou c'est difficile de pouvoir rencontrer ou joindre les professeurs ».

Il y a le niveau d'étude des enfants qui peut être un obstacle. Trois ergothérapeutes (1,2 et 3) sont d'accord pour dire qu'au collège c'est plus compliqué, car il y a plusieurs professeurs et comme l'exprime l'ERGO 1 (L 186-187) en général elle rencontre le professeur principal. (ERGO 3 L 80-81 ERGO 3 L 48-50).

-La charge de travail de l'enseignant est évoquée par l'ERGO 2 et 4. Cette charge de travail est donnée par le nombre d'élèves en classe. (ERGO 2 L289-290) ce que certifie l'ERGO 4 en rajoutant qu'on leur demande beaucoup aux enseignants, car ils sont toujours dans le changement et dans l'adaptation (L63-64).

Cependant, pour l'ERGO 2, il dénonce des professeurs complètement réfractaires. Pour l'ERGO 4 c'est environ 30% d'enseignants qui n'ont pas envie et qui baissent les bras. C'est ce que confirme l'ERGO 1 en disant : L191 « : Il y a des enseignants qui ne seront pas motivés, pas intéressés » c'est pour cela que l'ERGO 4 se pose comme question : L301 « Comment faire pour collaborer avec eux et les motiver ? »

Il est exprimé un manque de compréhension de l'enseignant et des points de vue différents avec l'ergothérapeute malgré leurs explications. ERGO 2 : L182-184 « Malgré le fait

d'expliquer le besoin que l'enfant a d'utilisé cet ordinateur, on se retrouve avec une impossibilité totale parce que le professeur est complètement réfractaire ». Ce qu'acquiesce l'ERGO 3 qui note un sentiment d'incompréhension des enseignants : L31-32 « ils ont l'impression que de toute façon vous ne pouvez pas comprendre, vous n'êtes pas enseignant. » Et malgré l'adaptation des ergothérapeutes (L36-37). Dans cette incompréhension, l'ERGO 4 rajoute se sentiment des enseignants de se sentir juger dans leur travail (L241-242) et un manque de compréhension (L91).

Les deux dernières difficultés soulignées sont le manque de connaissance des enseignants sur les pathologies et leurs conséquences (L178-179 ERGO2) et leurs difficultés à identifier et exprimer leurs besoins (L253-254 ERGO 1).

#### **- les facilités rencontrées :**

Au travers de ces entretiens, 5 éléments aidants pour la collaboration entre l'ergothérapeute et l'enseignant ont été exprimés.

Le premier est l'attitude de l'enseignant avec une ouverture d'esprit, une adaptation, un intérêt et une compréhension vue avec l'ERGO 2 (L191-192) et l'ERGO 4 (L173-174).

L'ERGO 3 constate que de passer par l'enseignant spécialisé peu permettre une neutralité avec les autres enseignants et donne une meilleure communication (L9-13), mais aussi quand il n'y a qu'un interlocuteur comme en maternelle (L146). Au contraire l'ERGO 1 trouve que cela peut être un avantage d'avoir plusieurs enseignants pour avoir le choix d'échanger avec l'enseignant le plus accessible (L200-202).

Le présentiel peut être un élément pour faciliter l'identification des attentes des enseignants et la compréhension indique l'ERGO 3 (L17-18). Et cette dernière rajoute qu'une augmentation des connaissances des enseignants sur les troubles de l'apprentissage, permet une mise en place automatique (L44-47). Cet automatisme se retrouve quand l'ERGO 4 dit « qu'ils sont tous passés au numérique finalement, et du coup, ils ont déjà tous leurs cours en numérique. » (L182-183). Elle parle de routine qui ensuite à un effet irradiant sur toute la classe. Cet automatisme se retrouve aussi chez l'ergothérapeute pour identifier les besoins des enseignants. ERGO 1 L258-259 « au bout d'un moment, si tu veux, j'ai un peu l'habitude. Les besoins sont un peu toujours les mêmes ».

### **- les stratégies utilisées :**

L'ERGO 1 limite ses demandes en les ciblant et fait une progression dans la difficulté de celles-ci. L290-292 « il faut commencer par leur demander de petites choses. Ils vont se sentir capables de le faire et après derrière tu valorises plus, plus. »

Pour les ergothérapeutes 3 et 4 ils mettent en évidence les intérêts de leur collaboration. Le premier montre le profit sur les autres enfants (L29) alors que le deuxième les met en situation pour montrer les bénéfices. L78-80 « J'essaie de mettre en place des choses et puis je leur dis d'essayer de tenir 15 jours. Et puis on voit s'il y a des bénéfices ou pas. Et souvent il y a de petits trucs qui font que ça marche. Donc ça commence à avoir une accroche. »

Un récapitulatif est proposé par l'ERGO 2 : L37-38 « j'essaie de faire des points avec les professeurs, notamment au niveau du primaire. »

Pour terminer, l'ERGO 4 énonce l'importance de commencer en début d'année, avant la rentrée ou l'ergothérapeute et l'enseignant sont plus disponible (L277, L290-291).

### **La formation :**

#### **-les modalités :**

En ce qui concerne la modalité du lieu, deux ergothérapeutes (1 et 4) le font en classe (L391, L98) alors que l'ergothérapeute 3 cela s'est fait dans un amphithéâtre (L59).

Pour les modalités de temps, elles sont variables. Nous pouvons trouver des temps hors classe comme entre midi et deux (ERGO 1 L371), pendant la récréation (ERGO 3 L85-86), mais aussi sur des temps institutionnels (ERGO 3 L58-59), par le biais du cours d'enseignement civique et moral d'une durée de 1 h comme l'exprime l'ERGO 4 : L135 « je leur propose 1h d'intervention et ça leur va bien. » Pour donner suite à la discussion sur l'obligation de l'enseignement civique et moral par l'enseignant.

Nous trouvons plusieurs modalités pédagogiques. La première est de laisser des écrits ou de faire prendre des notes. L'ERGO 1 : L372-373 dit « je montre à l'enseignant ce qu'il peut faire, il prend des notes, cette fois-ci l'enseignant peut prendre toutes les notes dont il a besoin » et l'ERGO 3 dit : L140-141 « Quelques fois, je leur propose de leur envoyer des docs, ainsi ils ont une trace écrite. ». La deuxième est de prendre que les enseignants intéressés comme l'exprime l'ERGO 2 en disant « ce serait du cas par cas, mais ce serait à qui veut s'inscrire » L259. La troisième modalité se situe sur la sensibilisation avec beaucoup de communication faite autour du trouble des apprentissages par l'intermédiaire d'associations que note l'ergothérapeute 3 (L115-119), mais aussi beaucoup d'explications données aux enfants et qui peut indirectement sensibiliser l'enseignant (ERGO 4 L98-100).

**-la posture :**

L'ERGO 1 en exprimant le besoin de faire une formation individualisée, peu rentrer dans une approche qui prend en compte les besoins et compétences de chaque enseignant (L374-375). Cela est en accord avec l'approche de collaboration retrouvée chez les ergothérapeutes (1, 2 et 4) qui mentionne une attitude d'écoute. Comme le dit l'ERGO 1 L446 « Faut accepter le fait que chacun fonctionne à sa vitesse » L446. Il y a aussi un partage des informations vu avec l'ERGO 4 (L117) et une approche de suggestion vue avec l'ERGO 3 qui dit L86 « on le propose. Après ils prennent ou non ». Cependant on peut tout de même trouver une posture de contrôle chez l'ERGO 1 qui dit « La plupart du temps, c'est moi qui évalue qu'il va falloir faire ça » L378.

L'ERGO 4 utilise une posture d'expérimentation en proposant des ateliers de mise en situation, elle dit : L162-166 « je fais un atelier pour montrer la dyspraxie je leur fais mettre des moufles et ils doivent ranger leurs trousse avec les boucles par exemple, tu vois ? Et ça, je pense que c'est une image qui est intéressante pour les enseignants. Ils comprennent mieux, ils visualisent mieux ce qu'il se passe pour ces enfants-là. »

C'est peut-être dans un apprentissage coopératif, en donnant la responsabilité aux enfants de montrer aux enseignants que se retrouve l'ERGO 2 (L232-234).

**-le financement :**

Dans ces entretiens, nous allons voir différents financements de la formation de l'enseignant par l'ergothérapeute.

La prise en charge financière peut être faite par la famille de l'enfant en situation de handicap et pour l'ERGO1 c'est la plupart du temps (L380-381). Cet accord de la famille est aussi demandé par l'ERGO 4 quand elle intervient par le SESSAD sur une prise en charge d'un enfant (L143-145).

L'école peut aussi financer cette formation comme le dit l'ERGO 1 L419-420 « il est possible de proposer directement à l'école 1 ou 2h de formation officielle des enseignants et des AVS. » et pour l'ERGO 4 en libéral elle indique une somme horaire à demander et faire passer en formation (L152). Justement c'est un problème que soulève l'ERGO 3 qui dit L76-77 «le problème c'est le financement en fait de l'éducation nationale. Ce n'est qu'eux qui ont leur carnet de formation et il faut rentrer dans leur carnet de formation ».

**-les intérêts :**

Quatre grands intérêts sont identifiés dans ces entretiens.

Le premier concerne une meilleure compréhension de l'enseignant sur la situation de handicap de l'enfant. Pour cela L'ERGO 1 dit L431 « c'est déconstruire pas mal de choses qu'ils ont dans leur tête. », elle leur donne l'information sous forme de cas concrets, les enseignants sont ensuite très demandeur (L437-438, L470-471). Surtout comme l'exprime l'ERGO 3, les enseignants n'ont pas de formations pour avoir des enfants parfois lourdement handicapés (L122-123). L'ERGO 4 donne aussi cet intérêt de former les enseignants pour qu'ils puissent comprendre le handicap. Et aussi, elle rajoute qu'ils sont très demandeur de ses informations (L110-113). L'ERGO 3 identifie que ces connaissances données peuvent aussi les aider à gérer l'AVS (L107-109).

Le deuxième intérêt est de leur donner des outils pour les aider dans l'accompagnement de ces enfants. Comme le dit l'ERGO 4 « leur donner vraiment des billes concrètes pour qu'ils puissent ressortir avec des outils et que ça puisse être mis en place facilement. » L327-328. Pour L'ERGO 2 ça peut être sous forme de conseils (L107-109).

Le troisième intérêt exprimé est de rendre plus facile la collaboration entre enseignants et ergothérapeutes. Pour cela, l'ERGO 1 indique que la formation fait un peu bouger le regard des professeurs sur les élèves (L479-480). Cette sensibilisation de l'enseignant aux situations de handicap peut donner des connaissances et peu faciliter les échanges avec l'ergothérapeute (ERGO 4 L304-307). L'ERGO 2 met en avant l'intérêt de donner des connaissances sur le métier d'ergothérapeute en disant « des initiations ou une information concernant le métier des ergothérapeutes permettraient d'améliorer cette collaboration parce que quelquefois on se retrouve face à des enseignants qui ne connaissent pas notre métier » L278-280. Ceci peut permettre une meilleure compréhension, entre l'ergothérapeute et l'enseignant L282. L'ERGO 3 rajoute que cela permettrait une relation de confiance et une meilleure identification des ergothérapeutes (L181-182, L198).

Le Quatrième intérêt soulevé par l'ERGO 1 est l'estime des enseignants en répondant à leurs attentes. L405-406 « ils vont être contents, avoir l'impression, enfin ce n'est pas une impression, mais le fait qu'on se penche sur eux. Cela va leur faire du bien ».

**-les obstacles :**

L'obstacle le plus présent pour faire une formation est son financement. Le problème vient le plus souvent que ce sont les parents qui payent pour que l'ergothérapeute forme l'enseignant. L'ERGO 2 dit « quand j'interviens en classe, j'interviens pour l'enfant et je suis

rémunérée par les parents. Donc je ne peux pas prendre tout mon temps avec l'enseignant, vu que je suis là pour l'enfant. » L240-244. Pour l'ERGO 3 ce sont même les enseignants qui financent leur formation (L82). L'ERGO 1 parle de difficulté de faire partie d'un organisme de formation (L271-272).

Un autre problème est le temps disponible qui est très court, affirme l'ERGO 3 (L133-134). Et cela peut être sur leur temps personnel (L80-82)

L'ERGO 4 constate un manque de motivation pour certains enseignants (L 169-170). Le secret médical peut rendre difficile et plus compliquée l'information (ERGO 3 L91-94).

L'ERGO 3 exprime son incertitude sur une formation initiale des enseignants dans leur cursus (L64-66).

#### **-les stratégies :**

L'autonomie de l'enfant est une stratégie qu'utilise l'ERGO 1 pour faciliter sa collaboration avec l'enseignant (L208-209). C'est aussi ce que fait l'ERGO 2 qui dit « ce n'est pas moi qui fais les mises en situation, je vais dire à l'enfant, directement : expliques à ta maîtresse ce que tu sais faire. » L46-47. Son objectif est de mettre l'enfant au centre de cette prise en charge et de le rendre acteur et autonome dans l'enseignement à l'autre de ce qu'il sait faire (L234-235).

#### **Les autres intervenants dans la collaboration ergothérapeute et enseignant :**

##### **-leur place :**

Il y a plusieurs acteurs autour de la collaboration et formation entre ergothérapeute et enseignant qui sont mis en évidence dans ces entretiens.

L'un des plus courants est la famille constituée des parents. L'ERGO 1 travaille beaucoup avec eux. C'est par manque de temps de l'ergothérapeute pour communiquer avec l'enseignant que les parents font souvent l'intermédiaire pour prendre un rendez-vous (L43-46). C'est aussi un moyen qu'utilise l'ERGO 2 (L84-85) et l'ERGO 3 (L157-159) et d'autant plus au collègue (L173-175) par manque de temps de l'ergothérapeute qui est en libéral. La relation parents-professeurs peut s'améliorer grâce au suivi de l'ergothérapeute (ERGO 1 L308-312). L'ERGO 3 constate que certains parents permettent à l'enseignant de connaître le handicap de l'enfant en leur donnant le compte-rendu de l'ergothérapeute L87-89.

Ensuite vient l'AVS nouvellement appelée AESH (Accompagnant d'élève en situation de Handicap) qui est souvent présent en classe. Comme pour la famille l'ERGO 1 travaille souvent avec l'AVS (L24-25). Elle permet à l'ergothérapeute de mettre en place plus facilement des adaptations pour l'enfant. L55-57 « s'il y a une AVS. Si elle est là, je peux

mettre en place l'ordinateur en classe de manière plus précoce parce que je sais qu'elle va pouvoir aider à la manœuvre et ça ne va pas surcharger l'enseignant. ». L'ergothérapeute est aussi là pour prodiguer des conseils à l'enseignant pour ensuite aider l'AVS affirme l'ERGO 3 (L107-112) et il constate que l'AVS a aussi très peu de formation (L66-67). Pour l'ERGO 4, l'AVS peut être une aide pour l'ergothérapeute quand la collaboration avec l'enseignant ne fonctionne pas très bien (L81-82, L172-173). Et le constat est qu'elle peut se retrouver avec l'enfant en difficulté, au fond de la classe (L192-193, L192-193).

Quand la collaboration se fait au collège, c'est le plus souvent avec le professeur principal (ERGO1 L 186-187, ERGO 2 L84-85, ERGO 3 L144-145).

Suivant le statut de l'ergothérapeute, il peut aussi travailler avec une équipe pluridisciplinaire en SESSAD et rencontrer le professeur spécialisé qui fera l'intermédiaire avec les professeurs de l'école (ERGO3 L5-8, L9-13, L34-36).

L'ERGO 3 a un autre partenaire l'aidant dans sa collaboration avec l'enseignant par l'apport de connaissance, est l'association de dyspraxie (L116-119). Pour l'ERGO 4 cela va être l'éducation nationale par l'intermédiaire du site internet "l'école inclusive" que va divulguer l'ergothérapeute (L113, L124).

En dernier lieu, les autres acteurs identifiés par l'ERGO 4, sont les autres enfants de la classe. L'ergothérapeute intervient dans la classe pour leur expliquer les différentes situations de handicap, ce qui en même temps sensibilise l'enseignant (L98-100).

## **4 Discussion**

### **4.1 Interprétation des résultats**

La problématique à la suite de la revue de la littérature et de l'enquête exploratoire était "Comment l'ergothérapeute peut-il s'inscrire dans une démarche de conseil et de formation du personnel scolaires pour une meilleure inclusion des enfants en situation de handicap ?"

L'objet de recherche était l'étude de la relation collaborative des ergothérapeutes avec les enseignants dans le but de les former par rapport à leurs besoins d'inclusion des enfants en situation de handicap.

Nous allons prendre les données cliniques et les associer aux éléments théoriques correspondants. Ensuite, nous interpréterons les résultats en les rattachant aux différents thèmes.

Pour le thème de la collaboration, Il a été bien identifié les obstacles dans la revue de la littérature et nous les retrouvons aussi bien dans l'enquête exploratoire que dans l'enquête clinique. Celui qui est identique à tous, c'est un problème organisationnel avec un grand manque de temps. La revue de la littérature note les difficultés rencontrées au niveau des acteurs en collaboration alors que la recherche clinique identifie les difficultés de chacun. Les entretiens des ergothérapeutes vont parfois identifier un comportement réfractaire de certains enseignants alors que l'enseignant se positionnera sur le manque de motivation de l'enfant. Cependant ils se corroborent sur l'aspect d'un manque de connaissance de leur rôle et un manque de connaissance de la situation de handicap pour l'enseignant. Dans notre recherche il est important d'avoir les visions de chacun pour avoir une démarche de compréhension holistique. C'est ce qui ressort aussi du concept sur la collaboration qui note que cette compréhension de l'autre permet un ajustement réciproque. Des similitudes se retrouvent au niveau de la charge de travail des enseignants, ce qui n'est pas soulevé dans la revue de la littérature. Nous trouvons un aspect plus matériel dans l'enquête exploratoire qui est un manque de matériel et un manque de valorisation financière de l'enseignant.

Par l'étude du concept de la collaboration, il est clairement défini les attitudes, postures et valeurs essentielles pour celle-ci. Nous en retrouvons dans les résultats des entretiens avec l'adaptation, l'écoute, le non-jugement, la patience, la valorisation, le partage de pouvoir et le respect. Cependant certains éléments ne sont pas abordés dans les enquêtes tels que l'obtention d'un objectif commun et la connaissance de soi. Il y a tout de même, une bonne utilisation des principaux éléments sur le terrain.

L'intérêt de cette collaboration a été soulevé dans la revue de la littérature en montrant tous les besoins dégagés des enseignants dans l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap. Et cela est confirmé par Patrícia L. de Oliveira Borba and al qui montrent l'importance d'exercices de l'ergothérapeute. Cet intérêt est plus concret lors des deux enquêtes, il nous indique le bénéfice d'une diminution de la charge de travail de l'enseignant, une sensibilisation à la situation de handicap qui permettrait une meilleure compréhension et collaboration, un apport d'aide de l'ergothérapeute pour l'enseignant. Sans omettre que l'intérêt, d'avoir une bonne collaboration est pour augmenter la qualité de l'inclusion scolaire de l'enfant en situation de handicap. Cependant nous pouvons nous demander si ces intérêts sont suffisamment mis en valeur au regard du soi-disant « manque de motivation des enseignants » désigné par les ergothérapeutes en entretiens.

Dans cette collaboration, la communication se fait de diverses façons, on retrouve les mêmes modalités dans la revue de la littérature et les entretiens. Ce qu'il est intéressant de noter

c'est l'utilisation de divers moyens de communication, dont le questionnaire qui est ressorti lors des entretiens. C'est un questionnaire établi par l'ergothérapeutes pour les enseignants pour recueillir leurs besoins et des informations sur leur fonctionnement et celui de l'enfant. Il a comme atout d'être rempli par les enseignants quand ils sont disponibles, cela reste un outil efficace par rapport au manque de temps et au besoin de connaître les attentes de chacun. Pour autant cela reste le présentiel qui est le plus sollicité quand cela est possible, mais il est identifié comme rapide et peu présent, lors des entretiens et l'enquête exploratoire. Alors que dans la revue de la littérature il est mentionné plus d'échanges, mais cela reste des études internationales ou la place de l'ergothérapeute dans l'école est différente. Malgré tout, dans les entretiens, il en ressort des réunions régulières en équipe pluridisciplinaire quand l'ergothérapeute est en SESSAD avec l'enseignant spécialisé. Cela montre que le statut de l'ergothérapeute peut influencer sur la quantité d'échanges.

À la lumière des concepts, la collaboration doit avoir une communication de qualité et pour cela il est indiqué d'utiliser des stratégies qui encouragent le partage des expertises de chaque professionnel. Cette notion de partage se retrouve aussi dans les entretiens et la revue de la littérature qui souligne l'importance de connaître l'autre pour mieux agir ensemble. Les entretiens permettront de recueillir des informations plus précises et ciblées sur la relation entre l'ergothérapeute et l'enseignant. Par exemple, les thèmes abordés pourront inclure la limitation des demandes à l'enseignant, la progression dans la difficulté, les récapitulatifs et l'utilisation d'un langage commun pour des échanges clairs. Il est également conseillé de planifier les entretiens à un moment où l'ergothérapeute et l'enseignant sont le plus disponibles, de préférence avant le début de l'année scolaire.

En ce qui concerne le thème de la formation, la nécessité d'une formation des enseignants sur le handicap et sur le métier de l'ergothérapeute est bien soulignée dans la revue de la littérature ainsi que dans les deux enquêtes. Cela peut être expliqué par l'étude conceptuelle qui indique qu'elle permet le développement des compétences professionnelles et personnelles. Cependant il est observé une nette absence de formation des enseignants signalée dans l'enquête exploratrice qui constate que 38 des participants pensent que des informations supplémentaires sur le rôle de l'ergothérapeute permettraient de mieux accompagner les enfants en situation de handicap. C'est corroborer dans la revue de la littérature : "Ils soulèvent aussi le besoin de certains enseignants d'accéder à des connaissances du handicap. Ceci leur permettant aussi d'adapter les apprentissages. Chacun a besoin de connaître davantage le fonctionnement de l'autre pour mieux comprendre."

D'après France Beauregard et JC Kalubi. Cet apport de connaissance peut se faire par l'ergothérapeute. Nous en avons vu quelques modalités par les entretiens. Elles sont surtout peu nombreuses et très informelles pendant de court temps. Pour Michel Fabre, la formation à des exigences et des valeurs. Il identifie des critères qui comportent une transformation de la personne, un centrage sur le contexte, un ajustement aux besoins des personnes et une articulation entre la théorie et la pratique et ses problèmes. Ce n'est peut-être pas ce qui est retrouvé dans la formation faite en amphithéâtre avec des enseignants dits 'non motivés', mais peut-être plus en individuel dans la classe. Dans la revue de la littérature, Vera C. Kaelin note qu'à l'échelle internationale des modèles et des cadres de prestation de services existent pour être utilisés en ergothérapie en milieu scolaire. Peuvent-ils être transférables en France pour la formation ? Il serait intéressant d'ouvrir la recherche sur les contraintes institutionnelles, l'apport des partenaires. Surtout que des obstacles ont été identifiés lors des enquêtes de l'ordre du financement ou organisationnelles. Dans la revue de la littérature Vera C. Kaelin and al montrent qu'en Suisse, la prise en charge des soins se fait sous ordonnance individuelle. Le financement reste ainsi sur une personne, ce qui est aussi affirmé par les ergothérapeutes lors des entretiens. Seulement neuf enseignants sur 21 ont reçu une formation spécialisée allant de quelques heures à plusieurs journées par leur propre initiative ou avec l'éducation nationale.

#### **4.2 Éléments de réponse à l'objet de recherche**

L'objet de recherche était l'étude de la relation collaborative des ergothérapeutes avec les enseignants dans le but de les former par rapport à leurs besoins d'inclusion des enfants en situation de handicap.

L'objectif étant de mettre en évidence les éléments de la collaboration ergothérapeute-enseignant dans l'accompagnement d'enfant en situation de handicap et de voir leur lien et intérêt dans la formation des enseignants par les ergothérapeutes.

Nous avons pu voir les différentes postures de l'ergothérapeute pour engager une bonne collaboration. Au niveau de la communication, il a été identifié des éléments clés comme l'écoute, l'adaptation, la clarté du langage pour mieux se comprendre. Cependant il est constaté des problèmes organisationnels (temps, charge de travail) qui sont des éléments rendant encore plus difficile cette collaboration et peut-être pouvant démotiver les acteurs de cette situation. Un ergothérapeute conseille d'anticiper la mise en place des aides en amont de la rentrée lorsque l'enseignant est plus disponible.

Il est constaté que la collaboration peut être différente suivant le niveau d'étude de l'enfant (Primaire, élémentaire collège). Au collège il y a un enseignant référent, le professeur principal. C'est un élément important à prendre en compte du fait qu'il sera un intermédiaire dans la communication vers les autres enseignants.

Cette collaboration s'appuie beaucoup sur des attentes d'aide à l'accompagnement des enfants en situations de handicap c'est-à-dire des outils, la connaissance du handicap, mais aussi sur une demande de connaître la fonction de l'ergothérapeute et savoir identifier les besoins de chacun. Un ergothérapeute a utilisé un questionnaire donné à l'enseignant pour connaître ses attentes et ses difficultés.

Pour collaborer, il est mis en avant l'identification des besoins de l'autre pour rentrer dans la compréhension et agir de façon adaptée.

En ce qui concerne la place de l'ergothérapeute en tant que formateur pour les enseignants, les ergothérapeutes pensent qu'elle est relativement souhaitée par les enseignants qui sont en demande d'aide dans leur nouvelle fonction d'accompagnant d'enfant en situation de handicap. Ils ont constaté dans l'enquête exploratoire que très peu d'enseignants sont formés par manque d'organisation, de temps, de financement. Donc cette place de formateur pourrait être endossée par les ergothérapeutes en utilisant à l'heure actuelle différentes modalités. Celles-ci pouvant passer d'un financement individuel, à une prise en charge par l'école. Comme nous avons pu voir précédemment, il peut être utilisé la stratégie de l'ergothérapeute qui va sensibiliser l'enseignant aux situations de handicap par l'intermédiaire d'un cours d'éducation civique.

Le lien entre la collaboration et la formation est bien existant. Nous retrouvons des postures similaires d'écoute, d'adaptation, de respect. Il a été identifié que la formation renforce la collaboration, car elle permet de transmettre des informations sur chacun et ainsi mieux se connaître. Elle permet que chacun identifie le rôle de l'autre. Elle permet d'apporter du soutien à travers des connaissances, du suivi et instauré de la confiance.

En pédagogie, elle passe par des écrits, des prises de notes, de la mise en situation, de l'explication, mais aussi elle utilise des partenaires comme des associations, des sites du gouvernement "l'école inclusive".

Cette recherche a bien mis en évidence l'existence de difficultés lors de cette collaboration et a donné des pistes de recherche et stratégies d'ergothérapeute pour améliorer cette collaboration et l'importance de la formation pour enrichir cette collaboration avec l'aspect de créer un lien sécuritaire avec l'apparition de la confiance en l'un et l'autre et la connaissance pour une meilleure compréhension.

### **4.3 Critique du dispositif de recherche**

Cette critique va permettre une remise en question de l'interprétation des résultats pour en dégager des axes d'améliorations.

Une des premières limites est le nombre d'ergothérapeutes interrogés. Il se compose de quatre, cela reste un faible nombre pour généraliser des résultats.

En ce qui concerne la matrice de questionnement, malgré un entretien test, la correction des questions n'a pas été suffisante, car il restait des incompréhensions ou difficultés de réponse des ergothérapeutes. Dans les explications de la question par moment, il pouvait être induit des réponses. Cela montre un manque de neutralité du chercheur. Pour que l'entretien soit plus objectif, un éclaircissement de certaines questions est nécessaire pour atteindre un meilleur niveau de compréhension des interviewés, pour cela, il serait nécessaire d'augmenter le nombre d'entretiens tests.

Certaines réponses étant étayées par des exemples montrent leur véracité et pratique sur le terrain.

En ce qui concerne le sujet du mémoire, la collaboration enseignant-ergothérapeute et la formation des enseignants sur la situation de handicap, les articles de la revue de la littérature sont essentiellement internationaux. C'est un sujet plus développé à l'étranger et qui commence à voir le jour en France. Ainsi le comparatif avec la revue de la littérature est biaisé par leurs origines différentes. Cependant cela peut rester des points de repère pour mieux comprendre comment se place l'ergothérapeute dans le milieu scolaire. La formation est aussi un domaine encore peu étudié. Dans la revue de la littérature, il n'est pas toujours identifié l'ergothérapeute dans l'inclusion scolaire, mais d'autres professionnels paramédicaux. Il faut en prendre en compte, car les approches et visions peuvent différer selon la profession.

Au niveau du recrutement des ergothérapeutes, ils n'ont pas tous fait des formations aux enseignants d'une façon très formelle, deux l'on fait sur des temps informels et pour les deux autres ce n'était pas très souvent. Cette expérience des ergothérapeutes sur la formation reste insuffisante pour vraiment avoir des éléments sur le sujets. Cela reste une pratique à développer.

Il était intéressant d'avoir un échantillonnage représentant le collège et le primaire pour donner les deux aspects d'une collaboration avec un enseignant unique ou multiple ou avec le représentant (professeur principal).

En ce qui concerne la posture du chercheur, initialement il avait une implication dans le sujet du mémoire par son expérience professionnelle en tant qu'AESH. En questionnant des enseignants et ergothérapeutes, cela a permis de réduire cette subjectivité et rechercher des informations non connues.

#### **4.4 Apports, intérêts et limites des résultats pour la pratique professionnelle**

Le sujet de l'inclusion scolaire est d'actualité. Il n'a pas été ciblé un handicap particulier pour élargir le sujet à tous les enfants et rester centré sur le relationnel entre l'ergothérapeute et l'enseignant.

Cette étude identifie le manque de formations des enseignants pour accompagner les enfants en situation de handicap et pointe cette demande. De plus, elle identifie les obstacles de cette collaboration et cette formation qui peuvent être de type organisationnelle (manque de temps, financement, charge de travail). Cependant, elle donne des stratégies utilisées par des ergothérapeutes pour améliorer cette collaboration et sensibiliser les enseignants par diverses modalités (association, site de l'école inclusive, pendant les cours d'éducation civique, formation). Elle souligne également des liens entre la collaboration et la formation, montrant qu'une meilleure connaissance des situations de handicap et du rôle de l'ergothérapeute exerce une influence positive sur la collaboration enseignant-ergothérapeute.

En outre, elle met en évidence l'engagement humain des ergothérapeutes pour faire au mieux dans ces échanges avec l'enseignant en identifiant les postures et compétences utilisées comme l'écoute, la co-construction et l'adaptabilité. De plus, elle indique l'existence de plusieurs acteurs autour de cette collaboration qui sont parfois utilisés (la famille, les équipes pluridisciplinaires, les autres enfants de la classe, le professeur principal). Ceci permet de montrer un travail de co-construction avec les différents partenaires.

En revanche, elle montre la différence avec l'international où l'ergothérapeute est plus présent dans le système scolaire. Enfin, elle révèle une différence d'organisation entre le primaire et le collège.

#### **4.5 Proposition de transférabilité pour la pratique professionnelle**

Les éléments identifiés pour établir une bonne collaboration pourront être réutilisés dans tous les domaines où il y a un travail d'équipe ou la collaboration est essentielle autour d'un même objectif. Par exemple pour comprendre l'autre, nous avons vu qu'il est important de connaître ses besoins et ainsi de l'écouter. Cette écoute peut-être utilisée pour mieux

comprendre les besoins d'un Kinésithérapeute avec qui l'ergothérapeute aura besoin de collaborer autour d'un même patient.

La formation pour communiquer des informations sur son rôle et permettre de mieux identifier l'autre et mieux le comprendre pour mieux échanger, cette formation peut être transférée dans d'autres domaines où les rôles de chacun sont peu connus. Par exemple, l'ergothérapeute peut faire une formation expliquant son rôle, ses compétences auprès des professionnels qu'il côtoie pour enrichir leur compréhension et ainsi la collaboration.

Identifier les acteurs autour de soi pour travailler en co-construction est nécessaire dans le travail d'équipe en incluant même les acteurs non professionnels comme la famille ou les associations. Ces mêmes partenaires peuvent se retrouver sur d'autres domaines et il sera intéressant de les identifier pour les prendre en compte dans les échanges.

Les obstacles vus dans cette recherche pouvant être d'ordre organisationnel comme le manque de temps et le problème financier peuvent se retrouver dans d'autres situations. Les stratégies utilisées comme le questionnaire pour rechercher les besoins de l'enseignant pourraient être utilisées pour rechercher les besoins de la famille, de l'AVS ou d'autres partenaires.

#### **4.6 Perspectives de recherche et ouverture**

D'après le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse, Le nombre d'enfants reconnus en situation de handicap augmente chaque année. Les besoins sont de plus en plus nombreux alors que l'enseignant fait face à cette difficulté en s'adaptant de son mieux aidé par l'AESH. Un soutien et une formation continue dans les écoles par un ergothérapeute pourraient avoir sa place. Pour cela il serait pertinent d'ouvrir des postes d'ergothérapeutes au sein de l'éducation nationale.

Il serait intéressant de rechercher quelles formations ont actuellement les enseignants dans leur cursus scolaire en relation avec l'inclusion scolaire pour proposer des interventions d'ergothérapeutes lors de leur cursus.

Comme nous l'avons vu, plusieurs partenaires sont présents autour de cette inclusion scolaire comme la famille, l'AESH, mais nous pourrions aussi nous intéresser à la sensibilisation de tous le personnel scolaire pour qu'il y ait une continuité de compréhension de cette situation de handicap au-delà de l'enfant et de sa classe. Cela peut être l'agent de restauration collective, les autres professeurs... ce qui permettrait d'avoir une prise en soin global de l'enfant en milieu scolaire.

En ce qui concerne les modalités de la recherche, il aurait pu être instructif de demander aux ergothérapeutes s'ils utilisaient un modèle conceptuel les aidant dans leur collaboration et formation. Il serait intéressant de chercher un modèle conceptuel pouvant allier la formation et la collaboration pour expérimenter cet outil dans la pratique professionnelle.

**En conclusion,** les résultats de la présente recherche mettent en lumière le lien et l'intérêt de la collaboration et la formation. Cette dernière peut améliorer la collaboration. Les ergothérapeutes et les enseignants expriment ce manque de formation et une collaboration trop peu existante. Les ergothérapeutes français ne font pas partie du système scolaire et pourtant ils trouvent des moyens pour soutenir l'inclusion par la collaboration et pour certains de la formation des enseignants. Mais il y a encore du chemin à faire pour que cette formation et collaboration ergothérapeute et enseignant deviennent des fondamentaux de l'inclusion scolaire. Un meilleur financement des ergothérapeutes pourrait favoriser une approche collective au sein de la classe et de l'école, où tous les enfants peuvent bénéficier de ces moments d'intervention sans discrimination.

Grâce à ce mémoire d'initiation à la recherche, j'ai acquis une expérience préliminaire dans le travail d'un chercheur ainsi que dans la méthodologie de recherche, ce qui m'a permis de pousser davantage mes questionnements sur un sujet donné. Cette méthodologie et cette façon de penser qui amène la confrontation d'idées provenant de plusieurs sources est riche dans le quotidien pour instaurer une remise en question et rechercher des pistes de réflexion et solutions.

## 5 Bibliographie

1. jeunesse Mdlnedl. education.gouv.fr. [Online].; 2022. Available from: <https://www.education.gouv.fr/rentree-2022-une-ecole-inclusive-pour-accompagner-le-parcours-de-chacun-342499>.
2. Anna ACeLd. La qualité de l'éducation inclusive en Italie : le regard des enseignants en formation sur l'inclusion scolaire des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Elsevier. 2020 septembre; 14(3).
3. Caron M. alefpa.asso. [Online].; 2016. Available from: <http://www.alefpa.asso.fr/lecteur-evenements/le-president-a-lhonneur.html>.
4. handicapées Mdsldp. hadicap.gouv. [Online].; 2017. Available from: <https://handicap.gouv.fr/la-loi-du-11-fevrier-2005-pour-legalite-des-droits-et-des-chances#:~:text=Aides%20financi%C3%A8res-.La%20loi%20du%2011%20f%C3%A9vrier%202005%20pour%20l'%C3%A9galit%C3%A9%20des,la%20classification%20internationale%20du%20handicap>.
5. larousse. définitions. [Online].; 2023. Available from: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281>.
6. UNESCO. learningportal.iiep.unesco.org/fr. [Online].; 2017. Available from: <https://learningportal.iiep.unesco.org/fr/glossary/education-inclusive#:~:text=L'inclusion%20consiste%20essentiellement%20%C3%A0,2017>.
7. gouvernement. circulaire de rentrée 2021. [Online].; 2021. Available from: <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>.
8. Ployé A. L'inclusion scolaire en France, un processus inachevé. revue internationale d'éducation de Sèvres. 2018.
9. BALIGAND P. Ecole et handicap. [Online].; 2020 [cited 2022 Juin. Available from: <https://ecole-et-handicap.fr/>.
10. gouvernement. legifrance.gouv. [Online].; 2005 [cited 2023 janvier 17. Available from: [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000809647?init=true&page=1&query=loi+2005-102+pour+l%E2%80%99%C3%A9galit%C3%A9+des+droits+et+des+chances%2C+la+participation+et+la+citoyennet%C3%A9+des+personnes+handicap%C3%A9es.+&searchField=ALL&tab\\_sele](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000809647?init=true&page=1&query=loi+2005-102+pour+l%E2%80%99%C3%A9galit%C3%A9+des+droits+et+des+chances%2C+la+participation+et+la+citoyennet%C3%A9+des+personnes+handicap%C3%A9es.+&searchField=ALL&tab_sele).

11. HAS. has-santé.fr. [Online].; 2021 [cited 2023 janvier 17. Available from: [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3287349/fr/accompagner-la-scolarité-et-contribuer-a-l-inclusion-scolaire](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3287349/fr/accompagner-la-scolarité-et-contribuer-a-l-inclusion-scolaire).
12. Abdeljalil Akkari VB(). Accueillir tous les enfants à l'école : la question de l'inclusion. Revue internationale d'éducation. 2018 septembre;(78).
13. ANFE. La scolarité et l'accès aux savoirs: tome 2. ergothérapies. 2014 à octobre.
14. Vera C. Kaelin SRKSMCKSLSAEaCS. Occupational Therapy Practice in Mainstream Schools: Results from an Online Survey in Switzerland. Occupational Therapy International. 2019 Mai;(3647397).
15. Simoni Pires da Fonseca MMMSPTC. Detailing and reflections on occupational therapy in the process of school inclusion. Cad. Bras. Ter. Ocup., São Carlos. 2018 Avril.
16. Doris Piècé LSAsTL. Effectiveness of Transition Readiness Interventions by School-Based Occupational Therapy Personnel. OTJR: Occupation, Participation and Health. 2020.
17. Kalubi FBaJC. Améliorer la collaboration entre les milieux scolaire et de réadaptation : besoins des intervenants. revue Service social. 2011.
18. Allenbach M,DH,GL,eLM. Le défi de la collaboration entre enseignants et autres intervenants dans l'école inclusive: croisement des regards.. Revue des Sciences de l'Éducation. 2016 juin.
19. Line Massé CCVLejYB. Analyse de l'implantation d'un programme d'accompagnement des enseignants pour favoriser l'inclusion des adolescents présentant des troubles du comportement. Revue des sciences de l'éducation. 2016.
20. Fabre M. Recherche et Formation. persée. 1992 octobre.
21. Ria L. Former les enseignants Paris: esf sciences humaines; 2019.
22. Gaudet Stéphanie RD. L'aventure de la recherche qualitative du questionnement à la rédaction scientifique d'Ottawa Pdl, editor.; 2018.
23. Larivière M CeN. Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé Canada PdldQ, editor.; 2020.
24. [Online]. Available from: [https://www.cedip.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_62\\_cle581f59.pdf](https://www.cedip.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_62_cle581f59.pdf).

25. LEBEAU JP. Initiation à la recherche qualitative en santé CNGE GMSe, editor.; 2021.
26. Dossier : en 2016 INCLUSION SCOLAIRE ET PROFESSIONNALITÉS ENSEIGNANTNicolas Guirimand PM. INCLUSION SCOLAIRE ET PROFESSIONNALITÉS ENSEIGNANTES ENTRE ATTENTES ET CONTRADICTIONS. carrefour de l'éducation. 2016.
27. Claude Richard MTL. La communication professionnelle en santé Saint Laurent (Quebec): ERPIC; 2005.
28. Corinne Mérini JFMeTP. L'observation des pratiques collaboratives dans les métiers de l'interaction humaine: des pratiques pluri-adressées: presse Universitaire de Rouen et du Havre; 2020.
29. Elisabeth A. Towensend HJP. Habilitier à l'occupation. 2nd ed. Ottawa, Ontario: CAOT publication ACE; 2013.

## 6 Glossaire

**AESH** : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

**ANFE** : Association Nationale Française des Ergothérapeutes

**AVS** : Auxiliaire de Vie Scolaire

**CAPPEI** : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

**CSMS** : Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux

**EEAP** : Etablissement et service pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

**ESS** : Equipe de Suivi de Scolarisation

**ESSMS** : établissements et services sociaux et médico-sociaux

**GEVASCO** : Guide d'ÉVALuation des besoins de compensation en matière de SColarisation

**HAS** : haute autorité de santé

**IFE** : Institut de Formation d'Ergothérapeutes

**MIN** : Module de formation d'Initiation Nationale

**MOOC** : Massive Open Online Cours

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**PAP** : Plan d'Accompagnement Personnalisé

**SESSAD** : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## **7 Sommaire des Annexes**

1 : Synthèse de la revue de la littérature

2 : Confrontation des articles de la revue de la littérature

3 : Matrice questionnaire

5 : Fonctionnement de la formation suivant son type

6 : Matrice théorique

7 : Matrice de questionnement :

8 : Étapes de l'entretien :

9 : Formulaire de recueil de consentement et notice d'information

## Annexe 1 : Synthèse de la revue de la littérature

Sources	THEME	METHODE	POPULATION	APPROCHE THEORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES Années publication	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
Occupational therapy International Volume 2019, Article ID 3647397, 9 pages 2019	1: Occupational Therapy Practice in Mainstream Schools: Results from an Online Survey in Switzerland  Etat des lieux de la pratique des ergo dans les écoles et mise en évidence des obstacles à la collaboration	<b>Quantitative</b> Questionnaire en ligne 52 questions (36 Q fermées avec un choix multiple) Plateforme par e-mail, sondage disponible du 1 er février au 7 mars 2016	Ergothérapeute en pédiatrie <b>Suisse</b> 3 nv : -Ecole -Classe -Elève	L' éducation inclusive /réglémentations /principes de la promotion de la qualité dans l' éducation inclusive	Science de l' occupation Science de l' éducation publication	Collaboration régulièrement avec le milieu scolaire. Modalités : tél, mail, réunion. Près de la moitié ont été directement dans les écoles. Un grand nombre de documents soutenant la collaboration interdisciplinaire et les services d'ergothérapie en écoles. Des obstacles : la réceptivité au travail d'équipe, les horaires, le temps, un manque de lien santé éducation, une vision individuel et centré sur la pathologie, un financement ind et non collective pb institutionnel, l' ergo ne fait pas parti de l' équipe scolaire n' est pas en contact avec la réalité 2 visions des ergo : -PEC séparée pour éviter la stigmatisation, et diminution de l' estime de soi (contre l' inclusion) -PEC intégrée en milieu écologique	Plan IMRAD Les limites : Âge moyen des participants élevés et à leur compte Équipes pluridisciplinaires, stables, Études pour revoir le fonctionnement des structures, institutions, croyances ... financier Pas de solutions, qu' un constat avec ses obstacles Très peu d' article sur la pratique de l' ergothérapie en milieu scolaire en Europe. (10 études)  Même séparation santé et éducation qu' en France

sources	THÈME	MÉTHODE	POPULATION	APPROCHE THÉORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES Années publication	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
Revue service sociale Volume 57, Number 2, 2011	2: Améliorer la collaboration entre les milieux scolaires et de réadaptation : besoins des intervenants  les obstacles : collaboration difficile / structure, règles, culture administrative / compréhension des obj pro de chacun et le dialogue avec l'écoute / pb transfert connaissances	Qualitatif et descriptif Questionnaire en 2 sections pour les enseignants  1 : questions fermées (portrait participant) 2 : questions ouvertes (leurs besoins pour améliorer la collaboration avec les intervenants du CRE.	12 intervenants pluridisciplinaires du centre de réadaptation de l'Estrie CRE, Canada Avec + de 10 ans d'expérience dans le milieu scolaire 49 intervenants scolaires en Estrie Age moyen 40-49ans	/projet pilote : Apollo sur l'organisation des services en réadaptation pédiatriques pour faciliter l'accès au soin  /études sur la collaboration entre les intervenants du milieu scolaire et ceux du milieu de la santé.	Science de l'occupation	Collaboration avec des difficultés 3 besoins nv de la rééducations : 1 La connaissance : des déficiences au nv scolaire, des ressources, outils technologiques et matériel adapté. 2 une meilleure compréhension des règles administratives et un besoin d'harmonisation 3 attitude des intervenants scolaires plus harmonieuse et ouverte (≠ cultures et croyances) 3 Les besoins nv de l'école : 1 connaissances du handicap, ses conséquences / apprentissages, les moyens et les outils d'adaptation, / à l'élève : son évolution, ses progressions, ses régressions, ses évaluations, ses différents diagnostics, etc. -savoir où et comment aller les chercher. 2 soutien matériel et 3 attitude, mieux comprendre leur réalité pour mieux déterminer leurs besoins proposer des mesures adéquates. Les consulter avant des prises de décision	Affrontement de 2 systèmes avec des croyances (culture) et objectifs différents Ne parle pas des parents Positionnement objectif ? Peut-être poser les enjeux de chacun, et centres d'intérêt ? CRE : bien-être de l'enfant Enseignant + sur l'apprentissage, l'intégration du programme → intérêt divergeant on voit dans cette étude un manque de conciliation Piste de Solution : -rencontre autour d'un premier contact avec l'enfant -réunion événementielle -intervenants pivot, conciliateur des 2 parties -site internet avec un forum commun -respect des règles et des croyances de chacun -ajustement au nv des organisation pour faciliter l'accès aux dossiers Utilité de cette recherche : alléger la tâche des parents dans les liens. Limites : petit nombre (pas généralisable)

Sources	THEME	METHODE	POPULATION	APPROCHE THEORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
Revue des sciences de l'éducation Volume 42, Number 1, 2016	The Challenges of Collaboration between Teachers and Other Professionals in Inclusive Schools: a Meeting of Glances la collaboration entre enseignants et autres intervenants dans l'école inclusive Confrontation du théorique au pratique, similitude et diversités A travers 4 écoles ≠ et mise en évidence de sa fragilité et la non atteinte de ses objectifs désirés et des Paradoxes et tensions	qualitatif et compréhensif sur 4 recherches empiriques (indépendantes) méta synthèse en 3 temps: 1 : Chaque chercheur soumet au regard critique des 3 autres chercheurs un premier jet d'analyse sur la collaboration professionnelle, 2 : précise les questions spécifiques à chacune et établit la complémentarité. 3 : mise en parallèle de ces 4 analyses méta analyse construite sur 4 visions de chercheurs avec une méthodologie d'écoute et de respect des analyses de chacun pour ensuite faire avancer vers une compréhension dans le domaine qualitatif	Suisse et Canada 1 psychologues scolaires 2 enseignants de 2 ans (2006-2007) dans l'école, collecte de données qualitatives 2 enseignants du Manitoba, et ≠ intervenants(ergo) entretiens semi-dirigés, groupes de 2 à 10 maternelle à 4e dans 12 écoles ≠. 3 enseignants ressources et enseignants : 10 participantes, par groupe de 2 par entretiens semi-dirigés, ils rédigent un carnet réflexif collaboration, 10 entretiens, de 45 à 90 min chacun, printemps 2007. 4- 13 intervenants psychologues, orthophoniste, psychomot, infirmier, médiateur, enseignant spécialisés coconstruisent leurs pratiques collaboratives avec les enseignants : 10/ 2010 à mai 2012, entretien type compréhensif + entretien d'explicitation	L'inclusion scolaire Le co-enseignement La collaboration professionnelle	Science de l'éducation	-collaboration professionnelle présente, mais souvent peu réfléchie et incomprise -des pratiques collaboratives créatives et contextualisées peuvent se construire à condition que les intervenants s'éloignent de la posture d'expert et s'engagent dans un processus de négociations et de coconstruction de leur rôle professionnel avec les enseignants. -ni les injonctions à collaborer ni la suppression des structures séparatives ne suffisent à garantir le développement de pratiques collaboratives favorables à l'inclusion scolaire : la collaboration nécessite un engagement en temps et en réflexion, une ouverture à la confrontation et à la négociation entre les acteurs en présence. -obstacles structurels, chacun positionner sur ses intérêts -dans les 4 régions de recherches : des lois politiques en faveur de l'inclusion scolaire, les changements opérés n'ont pas encore atteint certains fonctionnements institutionnels : les ressources pro sont attribuées individuellement. - le climat de confiance est important, trouvé sur des équipes stables - positionner surtout sur les ressources de l'élève et non sur la pathologie -décalage entre réalité et prescription des spécialistes - fonctionnement institutionnel encore sous le modèle médical-individuel, mais aussi des enseignants réticents à la collaboration (4)	Comment les ≠ intervenants peuvent-ils être préparés, soutenus et accompagnés dans cette dimension de leur travail? Comment les contextes institutionnels peuvent-ils créer des espaces d'analyse collective susceptibles de remettre en question certaines dimensions ? limite : les contextes structurel et culturel sont diff. suisse et canada : entrecroise beaucoup de variables -une grande variabilité des intervenants

Sources	THEME	MÉTHODE	POPULATION	APPROCHE THÉORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES Année publicat°	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
Article in Disability and Rehabilitation Researchgate - 2020	Collaboration interprofessionnelle à l'école Inclusion de l'enfant dans les décisions de son suivi. Establishing premises for inter-professional collaborative practice in school: inclusion, difference and influence	Qualitative Méthode Delphi : consensus sur une question de pratique complexe, anonymat, statut égal pour les participants, méthode en 2 temps, 1: enquête en ligne (série d'énoncés et 5nv pour gradué l'accord au désaccord). un résumé final des données qualitatives 2: au vu de leurs réponses et des autres ils pouvaient changer leurs réponses en expliquant. Avant chaque temps l'enquête est testée par un chercheur, 1 parent et 1 praticien,	26 participants :25 femmes + 1 homme, 8 chercheurs, 8 parents, 8 praticiens (en orthophonie et éducation) 2 parents vivaient au Royaume-Uni et les 6 autres en Irlande. 5 praticiens irlandais, 2 au Royaume-Uni et 1 finlandais Les chercheurs étaient originaires de la République d'Irlande, du Royaume-Uni, du Canada et de l'Australie. groupe d'enfants d'âge scolaire avec un trouble du développement du langage (TDL).	la collaboration interprofessionnelle est recommandée comme le moyen de répondre aux besoins des enfants atteints de troubles du développement dans les écoles	Science de l'éducation 2020	pour la collaboration interprofessionnelle: planifications des soutiens, locaux, manque d'obj et de visions partagés entre les pro. -Au nv politique: nécessité de renforcer le droit inconditionnel de l'enfant sur les décisions de soutien scolaire -Au nv pratique: une formation des praticiens aux méthodes participatives d'écoute. Manque de compréhension commune sur la méthode pour satisfaire les besoins de l'enfant Obstacles : formations diff des pro avec des obj communs difficiles à atteindre Etat des lieux : il faut inclure l'enfant dans la prise de décision, mais pas pris en compte du à ≠ facteurs : âge, pathologie... nature des accords et désaccord : -rôle de l'enfant -nature du tb langage -Inclusion de l'enfant en émettant des contraintes par les professionnels Obj de la collaboration : Egalités des chances entre les enfants Aide individualisée 2 approches s'affrontent : -Adaptations dans la classe pour inclure l'enfant, mais approche diag des --- orthophonistes ciblé sur la patho/ qui est contradictoire	pt fort: rigueur dans un recrutement ciblé, une stratégie transparente, une recherche active d'un retour d'information de sources multiples, une analyse indépendante des données qualitatives pt faible: échantillon ciblé ne pouvant pas représenter l'opinion de tous manque d'autres pro, car il n'y a que les orthophonistes pas de descriptif de la collaboration n'y de l'inclusion La méthode Delphi par sa réflexion poussée donne une plus grande fiabilité aux résultats

Source	THEME	METHODE	POPULATION	APPROCHE THEORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
Journal of Occupational Therapy, & Schools, & Early Intervention 2022 EU : New jersey	Building Better Teams: Impact of Education And Coaching Intervention on Interprofessional Collaboration Between Teachers and Occupational Therapists in Schools Impact de l'éducation et l'intervention de coaching sur l'interprofessionnelle collaboration entre les enseignants et les ergothérapeutes Obj : déterminer si un programme de formation et coaching de 4 mois améliore les compétences de collaboration interpro	Test t Etude quantitative quasi expérimentale Variables dépendantes ICCAS : outils quantitatifs d'auto-évaluation (auto-enquête de 20 Q)	27 paires ergo + enseignants en milieu scolaire du centre de New Jersey Initialement 32 échantillonnage aléatoire Taille minimale de l'échantillon déterminé par un logiciel ouvert	augmenter la performance occ dans le quotidien loi sur l'amélioration de l'éducation des personnes handicapées (IDEA) de 2004	Sciences de l'occupation	Les initiatives de formations peuvent être utiles dans des groupes d'éducateurs pour améliorer la collaboration. Ouverture : utilisation à d'autre public : personnel, famille, administratif Cette étude peut servir de modèle pour d'autres recherches pour évaluer les initiatives des formations similaires sur de plus grands groupes pour généraliser.	Les limites : -Echantillonnage aléatoire d'une zone du New Jersey : réduit la généralisation -impact culturel et social existant dans la pop sur les résultats - l'auto-évaluation diminue l'objectivité -la petite taille de l'échantillon diminue la généralisation
Sources	THEME	METHODE	POPULATION	APPROCHE THEORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
OTJR: Occupation, Participation and Health 2020, Vol. 40(1) 27-35	Effectiveness of Transition Readiness Interventions by School-Based Occupational Therapy Personnel Obj : examiner les services de préparation à la transition en ergothérapie pour des étudiants de 14 à 16 ans en situation de handicaps	Mixte avec une conception simultanée fixe et multiphase pour décrire l'efficacité des services Résultats quantitatifs	14 membres du perso en ergo, 10 districts scolaires de l'OHIO de différentes zones 42 Etudiants de 14 ans au début de l'intervention handicap, inclusion dans l'enseignement ordinaire, QUI anglophone, QUI min 60	Compréhension de l'ergothérapie par le personnel scolaire	Sciences de l'occupation	L'ergothérapie à le potentiel d'accroître la préparation fonctionnelle des étudiants en situation de handicap pour la transmission vers une vie adulte Apport des preuves et conseils en matière d'intervention Le dev des compétences de vie et des compétences pro améliore les résultats de la transition chez les élèves en situation de H Besoin : de connaissances supplémentaires pour les pro, la perspective d'un nouveau rôle de service dans la pratique en milieu scolaire pour la transition au secondaire soit incluse au programme Promotion de l'ergothérapie à l'école	LIMITES : échantillons pas assez larges en âge et diversifiés en lieu. Echantillon du personnel choisi sur le bénévolat ce qui peut être un biais

Sources	THÈME	MÉTHODE	POPULATION	APPROCHE THÉORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
Revue des sciences de l'éducation Volume 42, numéro 1, 2016 Québec	Analyse de l'implantation d'un programme d'accompagnement des enseignants pour favoriser l'inclusion des adolescents présentant des troubles du	Analyse qualitative Entretiens semi-dirigés 22 en groupe et 20 en individuel De 45 à 60 mn Questionnaires de données sociodémographiques	8 écoles (5 en régions urbaines et 6 en rurales) 48 enseignants – 6 désistements 27 femmes et 15 hommes, 11 accompagnateurs : 6 femmes et 5 hommes : 2 psychologues, 5 psychoéducateurs, 1 conseiller pédagogique en adaptation scolaire, 3 enseignants ressources tous expert dans ce domaine	Intégration scolaire pour tous Intégration sociale	Science de l'éducation	Importance d'une formation aux enseignants pour augmenter leur efficacité, mais plutôt en continu pour un impact sur du long terme Il existe peu de programmes d'accompagnement mis au point pour le contexte scolaire québécois (c'est un constat de 2010) Tous les acteurs ont jugé utiles l'accompagnement et l'importance de ne pas travailler seul, cela permet un dialogue collaboratif Faisabilité du programme est vérifiée : mise en place simple	L'accompagnement pourrait-il se faire par l'ergothérapeute ? Limites : pas de retour auprès des enfants. (Source pour voir le résultat en pratique) Nécessité d'une évaluation approfondie du programme Prendre en compte des variables : nombre d'élèves, le trouble, les relations, les ressources, le contexte politique, le statut socio-économique de l'école, l'organisation scolaire non abordée dans cette étude

Source	THÈME	MÉTHODE	POPULATION	APPROCHE THÉORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
Occupational Therapy International Volume 2020, Article ID 5891978, 9 pages	Occupational Therapy Research in Schools: A Mapping Review Objectif : réflexion, élargissement des contributions possibles de l'ergothérapie aux écoles	RL Cartographie	L'ergothérapie et l'école au niveau mondial	Ref : WFOT promotion de l'ergo en milieu scolaire pour l'éducation inclusive	Science de l'occupation	Confirme l'importance d'exercices de l'ergothérapeute en milieu scolaire	L'ergothérapie de façon plus holistique, au niveau de l'école et non en individuelle <b>Les limites</b> : recherche dans 2 bases de données.

Source	THÈME	MÉTHODE	POPULATION	APPROCHE THÉORIQUE PRIVILEGIEE	CHAMPS DISCIPLINAIRES	RESULTATS	QUESTION DIMENSION NON ABORDEE
Cad. Bras. Ter. Ocup., São Carlos, v. 26, n. 2, p. 381-397, 2018	Detailing and reflections on occupational therapy in the process of school inclusion L'ergothérapie dans le processus d'insertion scolaire Obj : identifier les actions développer par les ergothérapeutes dans le processus d'inclusion scolaire et réfléchir au contexte de l'éducation inclusive à partir des perspectives présentées	Analyse quantitative : Analyse descriptive et exploratoire pour les questions subjectives Analyse de contenu pour les descriptifs	18 ergothérapeutes dans l'éducation inclusive dans l'état du Parana	Assistance Éducative Spécialisée – AEE (décret 7611/2011) Pour les élèves ayant des handicaps physiques, intellectuels, visuels et auditifs, des troubles du développement et des compétences surdoués élevées. Généralisation de la scolarisation des personnes de 4 à 17 ans, avec le même profil d'inclusion dans le réseau de l'éducation ordinaire	Science de l'occupation	La principale implication des participants à l'inclusion scolaire est issue de leur pratique en cabinet et 50% d'entre eux participent à l'école ordinaire. Approche collaborative avec les professionnels et la famille En obstacles : manque de préparation de l'école et des enseignants Cette étude rassure sur l'importance de la contribution de l'ergothérapie pour l'inclusion scolaire. Accent sur la nécessité d'une plus grande intégration de ces professionnels. Regard systémique	Étude sur des enfants de moins de 16ans. Construction d'un système éducatif + démocratique

## Annexe 2 : confrontation des articles de la revue de la littérature

idées	Article 1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>collaboration interpro</b> <b>Avec qui ?</b>	Enseignants / ergothérapeute Inclusion des parents dans les obj	milieu scolaire / réadaptation	Enseignants / psychologue, orthophoniste, psychomot, infirmier, médiateur, enseignant spécialisés <b>Peu réfléchi et incomprise fragile</b>	Chercheurs, parents praticiens (orthophonie et éducation)	Ergo/ enseignants	Ergo / étudiants dans des écoles	Enseignants / psychologue, psychoéducateurs, conseiller pédagogique, enseignants ressources	RL sur l'ergothérapie à l'école	Enseignants / ergothérapeute
<b>Son état</b>	<b>Difficile</b>	<b>difficile</b>	<b>Peu réfléchi et incomprise fragile</b>				<b>Utile et important</b>		<b>existante et difficile</b>
<b>axes d'amélioration ?</b>	N'apporte pas de solution	par la prise en compte des besoins de chacun	S'éloigner de la posture d'expert Coconstruction, négociations	renforcer les droit inconditionnel de l'enfant / décision de soutien scolaire	Ouverture à d'autres public : personnel, famille, administratif				en W sur les 3 compétences fondamentales interpro / collaboration : communication, perception des rôles et résolution des conflits
<b>les ressources</b>	≠ moyens de communication	-	Climat de confiance	formations des praticiens / méthodes participatives d'écoute	Formation améliore la collaboration		Programme de formation faisable et concluant		
<b>Quels obstacles ?</b>	-L'organisation de chacun (tps) <b>-Abs lien santé / éducation</b> Pb <b>PEC ind /</b> collectif Pb éthiques par le financement ind -Pb institutionnel, réglementations, financement Ergo ne fait pas parti de l'équipe éducative	-Pb / <b>structure</b> , règles, culture administrative  -Pb de compréhension des obj pro de chacun -pb transfert <b>connaissances</b>	<b>-structurels</b>  <b>PEC ind</b> et non fonctionnement collectif / pb institutionnel	-manque d'obj partagés  <b>-manque d'inclusion de l'enfant</b> dans les prises de décision					

Annexe 3 : Matrice questionnaire**Accroche du google form :**

Bonjour,

Je suis étudiante en troisième année d'ergothérapie. Pour mon mémoire sur le sujet l'inclusion scolaire et la place de l'ergothérapeute dans l'école, j'aurai besoin de vos réponses à mon questionnaire de mon enquête exploratoire. C'est destiné aux enseignants en classe ordinaire dans les établissements publics, ayant au moins 1 an d'expérience éducative avec un enfant en situation de handicap. Je vous remercie pour votre participation. N'hésitez pas à me faire des retours par mail si vous rencontrez des difficultés. Je serai ravie que vous transmettiez ce questionnaire à tous les enseignants correspondant à ma demande. Bien respectueusement Béatrice Moreau

**Questionnaire :**

Comment l'ergothérapeute et l'enseignant peuvent-ils collaborer pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap ?

Partie 1 : Informations généralesObjectifs :

- demande de l'accord des participants
- vérifier que les critères d'inclusion
- informations sur le public pris en charge.

Thème	Numéro	Questions	Réponses
Consentement	<b>Q1</b>	<b>Êtes-vous d'accord pour participer à l'enquête ?</b>	Question fermée (si NON arrêt du questionnaire): OUI / NON
Critère d'inclusion	<b>Q2</b>	<b>Êtes-vous enseignant dans une classe ordinaire dans un établissement public ?</b>	Question fermée (si NON arrêt du questionnaire) OUI / NON
Critère d'inclusion	<b>Q3</b>	<b>Avez-vous plus d'un an d'expérience dans l'éducation scolaire d'enfant en situation de handicap ?</b>	Question fermée : (si NON arrêt du questionnaire): - OUI / NON

Population	<b>Q4</b>	<b>Votre enseignement pour le(s) enfant(s) en situation de handicap a été fait :</b>	Questions à choix multiples : En maternelle En élémentaire Au collège Au lycée
Population	<b>Q5</b>	<b>Quels handicaps avez-vous accompagnés ?</b>	Questions à choix multiples, possibilité de plusieurs réponses : -Moteur -Troubles des apprentissages -trouble du spectre autistique -trouble de l'hyperactivité -trouble cognitif (déficience intellectuelle) -troubles psychiques -autre :

## **Partie 2 : collaboration entre ergothérapeute et enseignant**

### Objectifs :

- identifier les ressources et obstacles dans la collaboration enseignants et ergothérapeutes

Thème	Numéro	Questions	Réponses
Connaissance du rôle de l'ergo	<b>Q6</b>	<b>Avez-vous été informé sur le rôle de l'ergothérapeute dans le milieu scolaire ?</b>	<b>OUI/NON</b> Si oui : par quel moyen ?
Connaissance Importance de connaître le rôle de l'autre	<b>Q7</b>	<b>Pensez-vous que des informations supplémentaires sur le rôle de l'ergothérapeute en milieu scolaire, vous permettent de mieux à</b>	<b>OUI/NON</b> Si oui : Sur quels points ?

		<b>accompagner les enfants en situation de handicap ?</b>	
Collaboration Connaître l'existence de cette collaboration	<b>Q8</b>	<b>Avez-vous échangé avec un ergothérapeute lors de l'accompagnement de cet enfant en situation de handicap.</b>	<b>OUI / NON</b>  <b>Si OUI : Q9 à Q11</b> <b>Si NON Q12 à Q15</b>
		<b>Vous avez échangé avec un ergothérapeute</b>	
Collaboration À quel rythme	<b>Q9</b>	<b>Vos échanges se faisaient :</b>	Questions à choix multiples -au moins 1 fois/ semaine -au moins 1 fois /mois -au moins 1 fois tous les 2 mois -au moins 1 fois tous les 6 mois -autre :
Collaboration comment	<b>Q10</b>	<b>Comment se faisaient vos échanges ?</b>	-en présentiel -en réunion -par mail -par téléphone -autre :
Collaboration Satisfaction de cette collaboration	<b>Q11</b>	<b>En ce qui concerne vos échanges, notez sur une échelle de 1 à 10 votre degré de satisfaction.</b>	Chiffre :
Obstacles Prendre connaissance des difficultés de	<b>Q12</b>	<b>Avez-vous rencontré des difficultés dans cet accompagnement éducatif ?</b>	<b>OUI/NON</b> <b>Si OUI : lesquelles ?</b>

l'inclusion scolaire			
		<b>Vous n'avez pas échangé avec un ergothérapeute :</b>	
Ressources Utilisée sans collaboration	<b>Q9</b>	<b>Avez-vous mis en place des stratégies</b>	Question fermée OUI /NON Si OUI : lesquels ? Si NON : pourquoi ?
Ressources Connaissance des besoins nécessaires pour l'accompagnement	<b>Q10</b>	<b>De quoi auriez-vous eu besoin pour cet accompagnement</b>	Questions à choix multiples -Des connaissances -des conseils -des adaptations -du matériel (financement) -autre :
Obstacles Connaissances des obstacles à cette collaboration	<b>Q11</b>	<b>Quelles sont les raisons du manque d'échanges avec un ergothérapeute ?</b>	Questions à choix multiples -pas d'intérêt -absent dans l'école -manque de disponibilité de l'enseignant -manque de disponibilité de l'ergothérapeute -manque de lieu de rencontre -autre :
Collaboration Connaissance de la motivation de cette collaboration	<b>Q12</b>	<b>Pensez-vous que la collaboration avec un ergothérapeute aurez pu améliorer l'accompagnement de l'enfant ?</b>	OUI/ NON Si oui sur quels aspects ?

Obstacles Prendre connaissance des difficultés de l'inclusion scolaire	<b>Q13</b>	<b>Avez-vous rencontré des difficultés dans cet accompagnement éducatif ?</b>	<b>OUI/NON</b>  Si OUI : lesquelles ?
---	------------	---	---

### **Partie 3 : Dans quelles structure et organisation se fait l'accompagnement de l'enfant**

#### Objectif :

-identifier le **fonctionnement** des différentes structures en lien avec l'inclusion scolaire

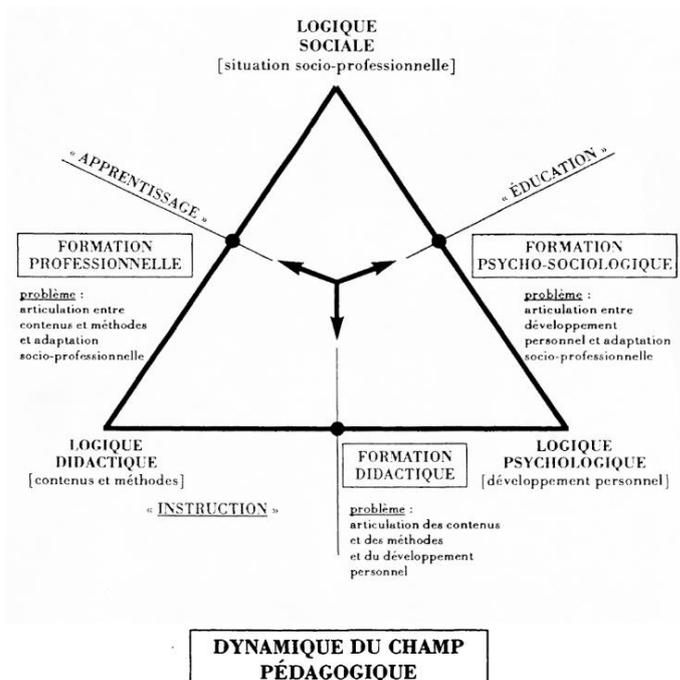
Formation Savoir si l'enseignant a des prérequis	<b>Q12 /13</b>	<b>Avez-vous reçu une formation spécialisée pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap ?</b>	<b>OUI/NON</b>  Si OUI : laquelle et sur combien de temps
Structure Connaître les ressources et obstacles liés à l'éducation nationale	<b>Q13/14</b>	<b>Quel est le rôle de l'éducation nationale dans l'inclusion de cet enfant ?</b>  <b>Comment évaluez-vous les moyens mis en œuvre pour l'inclusion scolaire ?</b>	Questions à choix multiples -temps alloué pour l'accompagnement suffisant OUI/NON -lieu adapté OUI/NON -facilités d'échanges avec l'ergothérapeute OUI/NON -accessibilité des connaissances OUI/NON -valorisation financière OUI/NON -matériel OUI/NON -autres :

### **Partie 4 : les axes d'améliorations**

Objectif : identifier les axes d'amélioration dans le processus d'inclusion scolaire

Axes d'amélioration Recueillir leur besoin / inclusion	<b>Q14/15</b>	<b>Comment verriez-vous une inclusion optimale ?</b>	Question ouverte
Axes d'amélioration Recueillir leurs idées pour mieux collaborer	<b>Q16/17</b>	<b>Quelles seraient vos idées pour améliorer la collaboration avec l'ergothérapeute ?</b>	Question ouverte
Axes d'amélioration	<b>Q21</b> <b>Question supprimée</b>	<b>Quelles seraient vos idées pour obtenir plus de connaissances sur l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap ?</b>	Question ouverte

### Annexe 5 : fonctionnement de la formation suivant son type



Annexe 6 : Matrice théorique

Concepts	Variables/attributs principaux	Indicateurs	Questions
Collaboration	Posture	-Perceptions des rôles de l'autre : compétences, actions, valeurs, expertise -Écoute de l'autre : prise en compte de l'observation et analyse de l'autre - perception des élèves	-ont-ils conscience de l'utilité du rôle de l'autre ? - ont-ils assez conscience de l'utilité de l'autre pour le prendre en compte -les élèves ressentent-ils les résultats de cette entente ?
	Prise de décision	-objectifs communs -confiance dans la prise de décision	-ont-ils des objectifs communs ? -ont-ils assez confiance dans leur prise de décision ?
	Communication	-échanges -écoute	- Ont-ils une bonne communication ? -s'écoutent-ils ? -ont-ils de bons échanges (quantitatif et qualitatifs)
Formation	Connaissances	-qualité d'apprentissage -résultats/ élèves -temps apprentissage	-est-ce qu'il apprend bien ? - est-ce que son apprentissage lui permet d'améliorer les résultats de sa pratique ? - est-ce que le temps d'apprentissage vaut le coup ?
	Remise en question	-Écoute -échanges -réorganisation de ses savoirs -évolution	-s'écoutent-ils ? -échanges-ils / problèmes ? -réorganisent-ils leurs connaissances / aux échanges avec l'autre ?

		-adaptation	-est-ce qu'ils prennent en compte l'apprentissage pour faire évoluer leur pratique ? - l'évolution de leur pratique leur permet-elle de mieux s'adapter ?
	Communication	-écoutes -échanges	-Ont-ils une bonne communication -s'écoutent-ils ? -ont-ils de bons échanges (quantitatif et qualitatifs)

Annexe 7 : Matrice de questionnement :

Libellé de la question	Thématique de la question	Question de relance	Objectif de la question
1 depuis combien de temps exercez-vous en milieu scolaire Et depuis combien de temps êtes-vous diplômés	Expérience professionnelle		Avoir un ordre d'idée de leur expérience professionnelle
<b>2 question inaugurale</b> Quels sont les savoir-faire nécessaires pour collaborer avec l'enseignant et aider un enfant en situation de handicap ?	Compétences dans la collaboration.	Avez- vous une posture particulière ?	Connaître les savoir-être de l'ergothérapeute pour instaurer une collaboration satisfaisante. Connaissance de l'autre.
3 Quelles sont les stratégies que vous utilisez pour communiquer avec l'enseignant ?	Modalités de communication	Que mettez-vous en place pour communiquer ? En quoi cela aide à la communication ?	Connaître les techniques de communication utilisées par l'ergothérapeute, l'écoute active.
4 Qu'apporte cette collaboration ?	Intérêt de la collaboration	En quoi avez-vous aidé les enseignants lors de votre collaboration ? En quoi l'enseignant vous a aidé ?	Identifier les intérêts de la collaboration : apport de connaissances, aide les enseignants dans la prise de décision

			et confiance en eux, co-construction
5 Avez-vous rencontré des difficultés tout au long de votre collaboration avec l'enseignant ?	Obstacles dans la collaboration	C'est-à-dire ? En quoi c'est une difficulté ?	Identifier les obstacles, le partage ou non des responsabilités, la reconnaissance ou non des compétences de l'autre.
6 Identifiez-vous les attentes de l'enseignant ? comment exprimez-vous les vôtres ?	Compétences relationnelles	Avez-vous repéré ses attentes ? Vous en parlez ?	Savoir si l'ergothérapeute s'intéresse aux attentes de l'enseignant Comprendre comment l'ergothérapeute identifie les attentes de chacun.
7 Quels moyens mettez-vous en place pour répondre à vos attentes et celles de l'enseignant ?	Compétences relationnelles	Comment vous y répondez ?	Voir s'ils ont des objectifs en commun et comment l'ergothérapeute gère les différentes attentes.
8 Avez-vous formé des enseignants ? C'est-à-dire donner des recommandations ciblées pour plusieurs enseignants ? En off ou on ?			Connaître l'implication des ergothérapeutes dans la formation des enseignants
9 Cette formation reposait sur quelle demande ?	Intérêts de la formation	Qui en a fait la demande ? Quel en était le sujet ?	Connaître le contenu et la pertinence de la formation. Formation ajustée/ besoins, qualité d'apprentissage
10 quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées lors de cette formation auprès d'enseignants ?	Obstacles en formation au niveau du savoir-être	En quoi cette difficulté vous a gênée ? À ce sujet, voyez-vous d'autres aspects à aborder ?	Identifier les différents éléments faisant obstacle (remise en question, évolution de chacun).

		Comment avez-vous essayé d'y remédier ?	
11 pensez-vous que la formation peut-être un élément important dans la collaboration ? Et en quoi ? Quel impact de la formation sur votre posture d'ergothérapeute ?	Nouveaux apprentissages	Que peut apporter la formation comme savoir-être dans la collaboration ? Que développe la formation comme compétence pour le formé et les formateurs ? Y'a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter ?	Identifier la transformation de la personne, la remise en question et l'évolution. Réorganisation des savoirs, adaptation ?

Annexe 8 : Étapes de l'entretien :

1 : se présenter :

Bonjour, je suis Béatrice en 3e année d'ergothérapie. Nous avons rendez-vous pour un entretien d'environ 1h dans le cadre de mon mémoire.

2 : Remercier :

Je vous remercie d'avoir accepté ce rendez-vous qui m'est d'une grande aide dans l'aboutissement de mon mémoire.

3 : demande d'autorisation d'enregistrement et rappel de l'anonymat.

Est-ce que vous m'autorisez à enregistrer l'entretien afin de le retranscrire ? Cela reste anonyme, l'enregistrement sera effacé après la retranscription.

4 : Donner le sujet de l'entretien.

Je me suis intéressée à la place de l'ergothérapeute dans l'inclusion scolaire et plus précisément ses échanges avec l'enseignant et son rôle de formateur. Donc nous aborderons les moyens mis en place pour une bonne collaboration, son impact sur l'inclusion scolaire, mais aussi ses obstacles. Puis nous verrons le rôle que peut jouer l'ergothérapeute en tant que formateur dans les attentes des enseignants et son impact dans le relationnel.

5 : éclaircissement et précision de l'entretien.

Avez-vous des questions ? Est-ce assez clair ? êtes-vous toujours d'accord pour continuer l'entretien ?

6 : grille d'entretien : questions principales et de relances

7 : Synthèse et conclusion en reformulant les points essentiels.

8 : remerciement

Je vous remercie pour ce temps que vous m'avez offert.

Annexe 9 : Formulaire de recueil de consentement et notice d'information

**Formulaire du recueil de consentement (en 2 exemplaires)**

Moreau Béatrice étudiante en 3<sup>ème</sup> année à l'IFE de Marseille m'a proposé de participer à la recherche intitulée : « Étude de la relation collaborative entre les ergothérapeutes et les enseignants lors de l'accompagnement d'enfant en situation de Handicap et lors de la démarche de formation de l'ergothérapeute auprès des enseignants. »

J'ai pris connaissance de la note d'information m'expliquant le protocole de recherche mentionné ci-dessus. J'ai pu poser toutes les questions que je voulais, j'ai reçu des réponses adaptées.

J'ai noté que les données recueillies lors de cette recherche demeureront strictement confidentielles.

J'accepte le traitement informatisé des données nominatives qui me concernent en conformité avec Le consentement était déjà inscrit dans la loi Informatique et Libertés. Il est renforcé par le RGPD et les conditions de son recueil sont précisées. Articles 4, 6 et 7 et considérants 42) et 43) du RGPD.

J'ai compris que je pouvais refuser de participer à cette étude sans conséquence pour moi, et que je pourrai retirer mon consentement à tout moment (avant et en cours d'étude) sans avoir à me justifier et sans conséquence.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles ou « RGDP »), entré en vigueur le 25 mai 2018), vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès de NOM + COORDONNEES.

Compte tenu des informations qui m'ont été transmises, j'accepte librement et volontairement de participer à la recherche intitulée : « Étude de la relation collaborative entre les ergothérapeutes et les enseignants lors de l'accompagnement d'enfant en situation de Handicap et lors de la démarche de formation de l'ergothérapeute auprès des enseignants.

Mon consentement ne décharge pas l'investigateur de leurs responsabilités à mon égard.

Fait à

En deux exemplaires originaux

Participant à la recherche

Investigateur principal

Signature :

Signature :

*(Précédée de la mention : Lu, compris et approuvé)*

## **Notice d'information**

### **« Etude de la relation collaborative entre les ergothérapeutes et les enseignants lors de l'accompagnement d'enfant en situation de Handicap et lors de la démarche de formation de l'ergothérapeute auprès des enseignants »**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'investigateur principal, Moreau Béatrice, vous a proposé de participer au protocole de recherche intitulé : « Étude de la relation collaborative entre les ergothérapeutes et les enseignants lors de l'accompagnement d'enfant en situation de Handicap et lors de la démarche de formation de l'ergothérapeute auprès des enseignants ».

Nous vous proposons de lire attentivement cette notice d'information qui a pour but de répondre aux questions que vous seriez susceptible de vous poser avant de prendre votre décision de participation. Vous pourrez durant l'essai vous adresser à l'investigateur Moreau Béatrice pour lui poser toutes les questions complémentaires.

#### **Objectif de la recherche**

Recueillir les éléments mis en place lors de la collaboration entre enseignant et ergothérapeute et lors de la formation de l'enseignant par l'ergothérapeute dans l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap.

#### **Quelle est la méthodologie et comment se déroule l'expérimentation ?**

C'est un entretien semi-directif

D'une durée maximum d'une heure

En présentiel, visio ou par téléphone.

#### **Quelles sont les contraintes et désagréments ?**

Être disponible pour l'entretien

#### **Quels sont vos droits en tant que participant(e) à cette recherche ?**

Vous pouvez refuser de participer à cette recherche sans avoir à vous justifier. De même vous pouvez vous retirer à tout moment de l'essai sans justification, sans conséquence sur la suite de votre traitement ni la qualité des soins qui vous seront fournis.

**L'investigateur principal de cette étude est Moreau Béatrice**

**Cette étude est réalisée dans le cadre du mémoire de 3<sup>ème</sup> année d'ergothérapie à l'IFE de Marseille.**

## **Résumé**

L'accueil d'élève en situation de handicap implique une école inclusive. Un nombre croissant de ces élèves augmente chaque année, malgré les efforts gouvernementaux cette inclusion reste difficile. L'objectif de cette recherche est d'identifier les différents aspects de la collaboration ergothérapeute-enseignant et le rôle de l'ergothérapeute en tant que formateur auprès des enseignants. Une méthode clinique est menée à l'aide d'entretiens semi-directif en individuel avec des ergothérapeutes en pédiatrie travaillant en milieu scolaire et ayant fait de l'information ou formation auprès des enseignants. Les résultats montrent une collaboration souvent très faible en présentiel avec des obstacles organisationnels, de temps et une différence suivant le niveau scolaire. Un besoin de connaissances et d'identification du rôle de l'autre est repéré. Les enseignants sont en demande de formation. Une association bénéfique entre la collaboration et la formation est mise en évidence. Cette recherche se base sur une collaboration et une formation peu fréquentes. Il serait intéressant de l'étudier dans les pays où l'ergothérapeute est inclus dans le système scolaire et voir si cela facilite les échanges, la formation et soulage au niveau organisationnel pour ensuite l'envisager en France.

Mots clefs : Ergothérapeute, enseignant, collaboration, formation, inclusion scolaire

## **Abstract**

Welcoming students with disabilities imply an inclusive school. A growing number of these students increases each year, despite government efforts this inclusion remains difficult. The objective of this research is to identify the different aspects of the occupational therapist-teacher collaboration and the role of the occupational therapist as a trainer for teachers.

A clinical method is carried out using semi-structured individual interviews with pediatric occupational therapists working in schools and having provided information or training to teachers. The results show an often very weak face-to-face collaboration with organizational obstacles, time and a difference according to the school level. A need for knowledge and identification of the role of the other is identified. Teachers are in demand for training. A beneficial association between collaboration and training is highlighted. This research is based on a relatively infrequent collaboration and more so for training. It would be interesting to study it in countries where the occupational therapist is included in the school system and see if it facilitates exchanges, training and relieves at the organizational level to then consider it in France.

Keywords: Occupational therapist, teacher, collaboration, training, school inclusion